

ANNEXE

AUDITIONS

1. M. Gaetan Kakudji, vice-president du Sénat de la RDC

1.1. Exposé de M. Gaetan Kakudji

M. Kakudji remercie la commission pour l'occasion de venir s'exprimer au Sénat de Belgique. Pour lui c'est la deuxième invitation, et l'orateur souligne que la première lui a été adressée à l'époque qu'il était rebelle.

L'orateur déclare que l'expérience vécu par le RDC actuellement a pour but principal de sortir le pays du chaos qu'il subit depuis maintenant quatre ans.

Un Sénat avait été installé après l'Indépendance en 1960, mais le bicaméralisme a été supprimé rapidement.

Le retour au bicaméralisme aujourd'hui fait partie des résultats du consensus obtenu en Afrique du Sud, avec l'aide de la Communauté internationale, et dans lequel la Belgique a joué un très grand rôle, par son ministre des Affaires étrangères, Louis Michel, qui s'est impliqué très fortement.

Le Sénat congolais a été installé il y a deux mois. Une session extraordinaire a été convoquée au mois de septembre 2003, afin de mettre en place les institutions. Évidemment, l'installation est loin d'être achevée, et l'orateur rappelle que la communauté internationale et la Belgique en particulier a promis d'aider le RDC avec la mise en place des nouvelles institutions.

Le but du Parlement est d'installer la démocratie. Les élections doivent permettre d'organiser pacifiquement les rapports entre les anciens opposants armés ¹. C'est une expérience sans précédent. Les gagnants des élections pourront gouverner et les perdants feront partie de l'opposition.

Les nouvelles structures sont peu commun. L'orateur donne l'armée comme exemple : elle sera composée des éléments des différentes armées. Il espère que cela réussira, parce que le maître-mot au Congo aujourd'hui est la sécurité, c'est-à-dire la sécurisation du territoire et des biens des personnes.

Le RDC demande l'assistance de la communauté internationale. La Belgique, ayant des liens d'amitié avec certains pays agresseurs du Congo, peut jouer un rôle et les pousser à se retirer réellement.

Le Congo n'a pas besoin d'étendre son territoire, contrairement à certains autres petits pays de la région.

Les problèmes de la guerre sont intimement liés aux problèmes socio-économiques. La région des Grands Lacs souffre de la surpopulation et de la pauvreté. Les richesses naturelles doivent subvenir aux besoins du peuple.

L'Europe, où Hitler a voulu unifier l'Europe par la force, et où Jean Monnet a réussi à le faire par le biais économique, est un modèle pour l'Afrique.

¹ Composantes et Entités du Dialogue intercongolais, Parties au présent Accord : le Gouvernement de la République Démocratique du Congo, le Rassemblement Congolais pour la Démocratie (RCD), le Mouvement de Libération du Congo (MLC), l'Opposition politique, les Forces vives, le Rassemblement Congolais pour la Démocratie/Mouvement de Libération (RCD/ML), le Rassemblement Congolais pour la Démocratie/ National (RCD/N), les Mai-Mai;

1.2. *Échange de vues*

La présidente demande si les bâtiments du Parlements sont déjà opérationnels.

M. Kakudji répond que c'est le cas pour la salle des séances plénières, et il espère que les autres bureaux seront prêts pour le mois prochain. Les parlementaires et les fonctionnaires travaillent dans des conditions difficiles. La communauté internationale et la Belgique en particulier ont fait des promesses d'aide financier.

De heer Hostekint stelt dat België als oud-kolonisator ten opzichte van zijn oud-kolonies Congo, Rwanda en Burundi een historische en morele verantwoordelijkheid heeft. Het verheugt spreker dat de regering-Verhofstadt Centraal-Afrika en zijn oud-kolonies in het bijzonder als topprioriteit van het buitenlands- en ontwikkelingsbeleid heeft uitgekozen. Het recente bezoek van ministers Michel en Verwilghen aan de regio ging gepaard met belangrijke toezeggingen inzake ontwikkelingssamenwerking.

Vandaag doorloopt de RDC een moeilijke transitieperiode, met de installatie van de overgangsregering met een bijzonder heterogene samenstelling (36 ministers, 500 senatoren, 120 kamerleden, een premier en vier vice-premiers, waaronder twee rebellenleiders). De hoofdplicht van de overgangsregering bestaat erin om met de steun van de internationale gemeenschap de verkiezingen van 2005 voor te bereiden en aldus bij te dragen tot het democratiseringsproces in Congo. Spreker vraagt hoe de heer Kakudji de situatie in de RDC inschat gezien de moeilijke situatie, de moorden, de plunderingen, de oorlog in Oost-Congo. Hoe zal men erin slagen in die omstandigheden de verkiezingen te organiseren? Wat verwachten de Congolezen van de Belgen? Is hierin ook militaire steun

begrepen ? Spreker verwijst naar het Rwanda-drama en de aanbevelingen van de Rwanda-commissie, die de Belgische militaire inmenging in de oud-kolonies zoveel mogelijk wilden verminderen. Tot slot vraagt spreker de mening van de heer Kakudji over het voorstel van minister Michel betreffende de Regionale Conferentie die de regio stabiliteit moet brengen.

M. Roelants du Vivier demande également quel rôle la Belgique pourrait jouer. Le ministre des Affaires étrangères, M. Michel, est revenu de la région avec un réel sentiment d'optimisme. Selon lui, on est à la veille de la reconstruction de l'État au Congo. Il s'ensuit que tout se mobilise en Belgique pour venir à l'aide, non seulement au niveau de l'État fédéral, mais aussi au niveau des collectivités locales. L'intervenant mentionne l'initiative de la ville de Liège, qui soutient la ville de Lubumbashi à la reconstruction de son état civil. Quelles sont, selon M. Kakudji, les priorités dont devrait s'occuper la Belgique ?

L'intervenant aimerait connaître l'opinion de M. Kakudji sur le rôle à jouer par l'Afrique du Sud, puissance régionale très présente depuis un certain temps. Doit-elle poursuivre le rôle qu'elle a joué jusqu'à maintenant ou devrait-elle diminuer ses activités ?

Finalement, qu'en est-il de l'idée d'un marché commun des Grands lacs, à l'image de la Communauté européenne, qui devrait permettre la libre circulation des biens et des personnes dans la région. Devrait-on promouvoir cette idée ?

De heer Lionel Vandenberghe wijst erop dat er heel wat niet-gouvernementele organisaties actief zijn in Congo, die de jongste jaren een heel belangrijke rol bij de plaatselijke bevolking hebben gespeeld. Zo heeft een NGO in de streek van Kikwit heldendaden verricht tegenover de rebellerende troepen. Hoe zien de nieuwe machthebbers de toekomstige rol van deze NGO's ?

Mevrouw de Bethune herinnert aan de werkzaamheden van de onderzoekscommissie Grote Meren die tijdens de vorige legislatuur de plunderingen van de natuurlijke rijkdommen in de regio heeft onderzocht. Welke opvolging wordt daaraan gegeven door het Congolese parlement ? Spreekster weet dat er vorig jaar sprake was van een nieuwe mijncode. Hoe ziet de heer Kakudji de totstandkoming van een nieuwe wetgeving ten aanzien van multinationale ondernemingen die actief zijn in de grondstoffenhandel ? Welke zijn de ambities op dit vlak ?

Hoe ziet de h. Kakudji de verhoudingen met Rwanda en de recente resoluties van de Verenigde Naties terzake ? Tenslotte vraagt spreekster of hij concrete aanbevelingen heeft inzake de interparlementaire samenwerking tussen België en Congo, meer bepaald tussen de Belgische en de Congolese Senaat.

Mevrouw Thijs wenst te vernemen hoe het gesteld is met de interne veiligheid in Congo. Tijdens een parlementaire missie in 2003 kon ze vaststellen dat er in Kinshasa een aanwezigheid was van de MONUC. Zou dit mandaat versterkt moeten worden ? Op welke manieren kan de veiligheid beter gegarandeerd worden ? Hoe kan België daar toe bijdragen ?

La présidente déclare que le rapport contiendra un nombre de recommandations précises au gouvernement. Le Sénat veut bien entendu aider la fonction parlementaire et étendre le volet coopération, mais la question très importante de l'orientation de coopération militaire peut en faire partie également. L'aspect de la difficulté de subir une présence militaire parfois non adaptée à la situation en est un autre élément potentiel.

M. Galand revient sur la question de la MONUC. Son mandat a été élargi, les troupes françaises ont terminé leur mission à Bunia et 12.000 Interahamwe se trouvent toujours sur le territoire congolais. Ils restent en permanence l'argument rwandais pour justifier le bruit de guerre qui se fait encore entendre. Pourquoi est-ce que la MONUC n'arrive pas à encadrer ces gens, de les désarmer et de les faire rentrer chez eux ? Ce retour est une condition préalable à la paix.

Le même intervenant a pu constater que la Gécamines est en faillite, à l'exception de la partie sauvée par le groupe-Forrest. L'entreprise est en voie de privatisation et son personnel a été légèrement indemnisé. Des membres belges du personnel se sont évertués pour que les pompes continuent à fonctionner et que les galeries ne s'inondent pas. Seulement, ces gens ne sont plus rémunérés et ils s'en plaignent amèrement. Pour éviter qu'ils rentrent en Belgique et s'inscrivent au chômage, il faudrait accélérer le règlement des indemnités pour qu'ils continuent à rendre leurs services indispensables.

Finalement, l'intervenant attire l'attention sur le poids exceptionnel que les sectes prennent dans la vie congolaise, non seulement dans la capitale, mais aussi à l'intérieur du pays.

M. Kakudji insiste que la question de la sécurité est la clef de tous les problèmes. Il faut d'abord sécuriser le territoire avant que la population et les investisseurs retrouvent confiance. Les potentialités du pays doivent être transformées en richesses. Aucun investisseur se rendra au pays pour acheter son cercueil.

M. Kakudji explique que la nouvelle structure du gouvernement, qui est assez complexe, a été suggérée par l'ancien gouvernement congolais. Les belligérants étaient d'avis qu'ils devaient faire partie du gouvernement avant les élections. En quelque sorte, le secteur public est devenu un secteur d'embauche, puisque c'est un des rares secteurs qui fonctionne encore.

Le Sénat congolais est demandeur pour des relations plus développées avec le Sénat belge, tant en forme d'assistance administrative que par l'échange de fonctionnaires. M. Kakudji donne l'exemple du protocole, qui est très important.

Pour ce qui concerne les relations avec le Rwanda, M. Kakudji déclare que la paix est la seule solution. Il plaide pour que les politiciens belges fassent du lobbying auprès de Washington. Les liens étroits entre le Rwanda et les États-Unis ne sont pas un secret. La communauté internationale doit pouvoir raisonner les pays agresseurs du Congo pour qu'ils se retirent définitivement.

L'idée d'un marché commun de la région des Grands Lacs est un projet très encourageant. M. Kakudji insiste sur le fait qu'il faudra des emplois pour que les armes, en l'occurrence les kalashnikovs, soient déposées et pour qu'on arrête les pillages. En même temps, il met en garde contre la création d'une superstructure sans base réelle.

La question d'une aide militaire belge doit être située dans le cadre de l'ONU, qui est présent au Congo (MONUC). La coopération militaire doit se faire au niveau de la formation, notamment des officiers.

Parlant en son nom personnel, M. Kakudji est d'avis que la grande majorité de la population préfère une présence des Belges à celle de l'Afrique du Sud, puisque ce dernier pays a soutenu les pays agresseurs.

Les ONG jouent un rôle très important. Leurs actions doivent être amplifiées par l'aide bilatérale.

Il est nécessaire d'élargir les moyens de la MONUC. La MONUC doit être capable d'imposer la paix et elle doit se retirer après la cessation des hostilités et après que les institutions congolaises reprennent le pouvoir.

M. Kakudji déclare à propos de la présence des Interahamwe que la communauté internationale devrait exercer pression sur M. Kagame, le président rwandais, pour qu'il proclame l'amnistie pour les personnes concernées. La peur leur empêche de rentrer dans leur pays. Il faut donner des garanties pour la sécurité des rentrants - mais ne pas assimiler réconciliation et impunité.

M. Galand déclare qu'il faut aussi presser l'ONU, pour que la MONUC permette que ceux qui veulent rentrer, puissent le faire.

La présidente pose le problème de l'identité à donner aux groupes d'origine tutsi qui se trouvent autour de Goma : est-ce qu'ils auront droit à la nationalité congolaise ?

M. Kakudji répond que, selon son opinion, chacun qui réside sur le territoire congolais et qui se soumet à la législation congolaise, peut obtenir la nationalité congolaise. C'est une question qui sera examinée lors de la prochaine session ordinaire du parlement. L'orateur répète que les problèmes socio-économiques sont à la base de tout. L'Europe a réglé ses conflits en créant l'Union européenne, le marché commun. Les potentialités économiques du pays sont tellement grandes que la main d'œuvre congolaise ne suffira point.

La question de la Gécamines devrait être posée aux membres du gouvernement.

En ce qui concerne les sectes, M. Kakudji admet que la religiosité a une emprise incroyable sur le pays. Les dirigeants des sectes font des fortunes. D'aucuns disent qu'il vaut mieux les laisser faire, étant donné la situation de profonde misère de la population et l'effet stupéfiant du phénomène.

La présidente ajoute que les sénateurs ont pu constater lors d'une mission à Kinshasa (sous la précédente législature) que les sectes peuvent servir comme canal de distribution de visas.

M. Kakudji déclare que, au sujet des pillages, la communauté internationale doit considérer les congolais comme des gens responsables. La commission d'enquête, instaurée à la demande du gouvernement congolais, a publié un rapport sur les pillages des ressources naturelles de la République Démocratique du Congo. Le tribunal pénal international, également réclamé par le président au congolais aux Nations unies, va débiter ses travaux. Les coupables doivent être jugés.

2. M. Olivier Kamitatu Etsu, président de l'Assemblée nationale de la RDC

2.1. Exposé de M. Olivier Kamitatu Etsu

M. Kamitatu explique qu'après cinq années de conflit, les dirigeants de la RDC ont décidé d'unir leurs efforts pendant une période de transition qui doit aboutir dans vingt-quatre mois à l'organisation d'élections libres, démocratiques et transparentes. C'est une période très courte pour essayer de consolider, voire même de reconstruire l'Etat. Pendant les cinq années de guerre, le territoire faisait l'objet d'une partition de fait, avec trois grands territoires –c'est-à-dire trois administrations, trois armées, fonctionnant sans connection entre elles--, plus de petits territoires dirigés par des entités.

L'accord politique global signé le 17 décembre 2002 à Prétoria décide de réunifier le territoire. Ce compromis a été forgé sur la base de plusieurs principes : premièrement, la volonté de mettre un terme définitif à la guerre; deuxièmement, l'implication de toutes et tous dans le processus devant conduire aux élections; troisièmement, la technique du consensus pour élaborer les grandes étapes de la transition.

La Constitution de transition a mis en place une architecture institutionnelle complexe. Le président de la République est entouré de quatre vice-présidents, soixante et un ministres et vice-ministres. Ceux-ci sont désignés par les composantes du dialogue inter-congolais (DIC), au sein desquelles on retrouve les ex-belligérants.

L'assemblée nationale est composée de cinq cents membres, eux aussi désignés par leurs composantes et entités respectives.

Cinq composantes importantes désignent, chacune, nonante-quatre députés. Le Gouvernement de la RDC, c'est-à-dire la famille politique de l'ex-président Joseph Kabila, le Rassemblement Congolais pour la Démocratie (RCD) et le Mouvement de Libération du Congo (MLC) sont les trois anciens belligérants. A ceux-ci s'ajoutent la société civile qui s'est choisie librement à travers le pays ses représentants à l'assemblée nationale (les Forces vives), et l'Opposition politique, une composante plurielle regroupant vingt-six partis politiques. Les députés restants sont désignés par trois petites entités qui contrôlaient les territoires principalement dans l'est du Congo: les Mayi Mayi, le Rassemblement Congolais pour la Démocratie-National (RCD national) et le Rassemblement Congolais pour la Démocratie-Mouvement Libération (RCD-ML).

La configuration politique ne permet donc pas de disposer d'une majorité automatique au sein de l'assemblée. Cela signifie que seul le dialogue permettra de dégager un consensus sur les grandes questions à régler au cours de la phase de transition.

Le Sénat comprend 120 membres, eux aussi choisis par les composantes et entités du DIC.

Il reste maintenant à mettre en place les institutions d'appui à la démocratie. L'une des plus importantes est la commission indépendante des élections qui est le pouvoir organisateur des élections aux termes de la Constitution. Les autres sont l'Observatoire des droits de l'homme, la commission vérité et réconciliation, la Haute autorité des médias et la commission de lutte contre la corruption. Ces cinq institutions citoyennes sont présidées par des personnalités

issues de la société civile. Dans leurs bureaux est toutefois représentée chacune des entités et composantes.

La Constitution prévoit un délai de vingt-quatre mois pour restaurer l'autorité de l'Etat à travers toute la république. Il est essentiel pour cela de redoter la RDC d'une véritable armée. Après cinq ans de conflit, entre 200 et 250 000 jeunes gens qui ont combattu pour l'un des camps doivent être démobilisés dans l'urgence. Il faut au préalable que le gouvernement décide de la taille, de la composition et de la mission de la nouvelle armée congolaise.

Cette priorité peut surprendre mais il est indispensable de rétablir d'abord la sécurité et la stabilité dans le pays.

Une nouvelle police doit aussi être organisée. La sécurité ne peut être assurée que par une véritable police intégrée.

A l'intérieur du pays doivent être installés de nouveaux gouverneurs de région qui ne soient plus dépendants des groupes qui ont contrôlé les territoires, mais relèvent de l'autorité du ministre de l'Intérieur. Il s'agit pour eux non seulement d'administrer le territoire, mais aussi de préparer avec les autres institutions le processus électoral.

Enfin, les recettes fiscales et douanières, particulièrement dans l'est du pays, doivent être recanalisées vers le gouvernement central. Il est connu que, dans l'est du pays, les extrémistes n'agissent plus pour des causes politiques. Ils favorisent le trafic illicite des matières précieuses de l'Ituri en échange d'armes importées illicitement des pays frontaliers.

En restaurant l'autorité de l'État, il faut lancer un signal très fort aux pays voisins, l'Ouganda, le Rwanda et le Burundi : les dirigeants congolais ne sont plus disposés à ce que leur pays demeure un sanctuaire à partir duquel des rebelles venus de divers horizons attaquent et déstabilisent les pays voisins. La souveraineté du Congo sera rétablie sur l'ensemble du territoire, y compris les frontières de l'est. Mais le Congo attend de ses voisins un signal semblable. Il y a actuellement 350 000 réfugiés congolais en Tanzanie, le Congo va tout faire pour qu'ils puissent revenir mais également pour favoriser le retour chez eux des réfugiés étrangers qui se trouvent en RDC.

La Conférence des Grands lacs ne donnera pas de solution immédiate, mais permettra d'enclencher un processus de dialogue avec les pays voisins. La seule solution durable à la crise dans l'est réside dans la définition en commun d'un projet d'intégration économique.

Le scénario est sombre, les délais sont brefs, mais toutes les familles politiques partagent une volonté ferme de s'atteler à la tâche. Il faut maintenant voter des lois qui permettront l'organisation des élections: sur la nationalité, la décentralisation... D'autres lois doivent remettre sur pied le système judiciaire afin de pouvoir sanctionner sévèrement les extrémistes. Ceci implique aussi la construction de prisons.

La population doute encore de la sincérité des acteurs politiques. C'est pourquoi transparence et lutte contre la corruption seront des priorités pour les deux assemblées. Il n'était plus dans les usages que les ministres se justifient devant les parlementaires. Le principe du contrôle de l'exécutif par le législatif doit à nouveau être appliqué.

Les résolutions du DIC comprennent notamment la révision des conventions signées pendant les deux guerres.

Enfin, le projet de Constitution de la 4e République du Congo devra être adopté.

En conclusion, il y a aujourd'hui un large consensus pour aider les Congolais à consolider leur réconciliation et aller de l'avant. Il se traduit au niveau international par des moyens financiers substantiels destinés à la réhabilitation des infrastructures. La RDC doit s'astreindre à une discipline budgétaire très contraignante en ne perdant pas de vue que le bénéfice de la réunification doit se traduire in fine par une amélioration de la vie quotidienne de la population.

Sans l'action continue de la Belgique, il est probable que la RDC ne serait pas arrivée à ce stade. Cet effort doit être soutenu pour qu'il y ait enfin des perspectives de stabilité et de paix durables au Congo et dans la région.

2.2. *Echange de vues*

M. Hostekint remarque que l'orateur a parlé des conséquences de cinq années de conflit, mais les difficultés du Congo datent de bien plus tôt, on peut même dire de l'indépendance du Congo. En principe, des élections libres doivent avoir lieu en 2005, mais le membre se demande si le régime parviendra à respecter la date prévue.

Depuis la formation du gouvernement Verhofstadt II, il y a en Belgique un changement d'attitude à l'égard du Congo. M. Michel et M. Verwilghen, respectivement ministre des Affaires étrangères et ministre de la Coopération au Développement, se sont rendus au Congo, Burundi, Rwanda et Ouganda où ils ont pris plusieurs engagements importants. On ne peut que se féliciter de ceux-ci sur le plan de la coopération au développement. Mais qu'attend la RDC dans les autres domaines? Au Parlement belge et dans l'opinion publique, il a déjà beaucoup été question de savoir si la Belgique peut apporter une contribution sur le plan militaire et sur le plan de la sécurité au Congo.

M. Kamitatu déclare que le Congo est à un tournant de son histoire. Un terme a été mis à un conflit qui a occasionné directement ou indirectement 3 millions de morts, plusieurs centaines de milliers de déplacés, l'assassinat d'un chef d'Etat. Si la sécurité est mise au rang de priorité, c'est parce qu'il faut absolument revenir sur les bases saines d'un Etat de droit.

La Belgique a connu des événements tragiques dans son intervention au Rwanda mais son action en Afrique centrale ne doit pas être vue à travers ce prisme.

La Belgique peut aider la RDC au niveau de la formation d'officiers, afin de reconstruire une armée à travers des officiers qui auront un profil digne de ceux d'une armée d'un Etat moderne. Cette formation peut se faire en Belgique ou au Congo via des instructeurs belges.

Le génie militaire est une voie qui peut être utilisée pour démobiliser les 250 000 soldats et leur donner un autre horizon. Là aussi la Belgique peut apporter son expérience.

La réorganisation de la police au Congo pourra s'inspirer de la réforme des polices en Belgique.

Pour reconstruire son système judiciaire, le Congo a besoin de partenaires qui connaissent bien la situation. Dans l'Ituri, il n'y a ni magistrats, ni tribunaux de peine, ni prisons.

Le Congo attend encore un appui pour le renforcement de sa capacité administrative. Les douze dernières années, la RDC a été privée de toute coopération structurelle. Elle a un retard important à combler.

Ce que le Congo attend donc, c'est un partenariat pour l'aider à reconstruire ses fonctions de souveraineté essentielles: défense, justice et administration. La garantie d'un Etat de droit devrait attirer les investisseurs privés au Congo et permettre ainsi d'éradiquer les germes du conflit qui s'enracinent dans une extrême pauvreté.

La Présidente est d'avis que le soutien de la Belgique au Parlement congolais constitue un volet de travail spécifique. Les ministres ont la même base électorale que les parlementaires, la seule différence est qu'ils sont ensuite sélectionnés par le parti. Le Congo ne pouvait commencer par des élections, il fallait nécessairement un accord de transition, mais il est dans une situation privilégiée pour passer à l'étape suivante.

On a peu évoqué la restauration de l'état civil. Ce qui fait un Etat de droit, c'est notamment l'identification des citoyens. Or, jusqu'à présent, la vision de l'état civil en RDC était floue : difficulté d'identifier l'origine congolaise, achat de documents d'identité en tous genres... L'organisation d'élections ne devrait-elle pas s'accompagner d'une action globale d' « enregistrement » de la population congolaise ? La Belgique pourrait-elle appuyer ce volet ?

M. Roelants du Vivier ajoute que 89 communes francophones et 20 communes flamandes ont participé à un programme de coopération avec les collectivités locales (ex : Liège et Lubumbashi), financé par le service fédéral des affaires étrangères. Les résultats sont significatifs pour peu d'investissements. Ne faudrait-il pas demander aux collectivités locales de s'impliquer davantage dans la reconstruction de l'état civil ?

M. Kamitatu explique qu'il n'y a pas eu de recensement en RDC depuis 1984. La dernière carte d'identité nationale a été émise en 1986. Sur base de projections démographiques, il y aurait aujourd'hui 55 millions de Congolais, avec tout le hasard que cette estimation implique, compte tenu du conflit, des pandémies, du sida, des déplacements de population...

La préparation des élections une lourde tâche. Il faut éviter de réveiller les conflits à l'occasion de la préparation de la loi sur la nationalité. Cela ne dispense pas d'identifier les électeurs. Un recensement scientifique à l'issue duquel chaque Congolais aurait une carte biométrique serait la solution idéale, mais elle serait très onéreuse. Le recensement administratif exige une administration préalable. Un recensement électoral devrait commencer le plus rapidement possible. On peut encore envisager un enrôlement volontaire à la

faveur du référendum constitutionnel. C'est la commission électorale qui décidera des priorités.

Les projets tels que Liège-Lubumbashi sont très importants. M. Kamitatu est conscient du travail à faire dans ce domaine et soutient pleinement ce type d'initiatives.

3. M. Wamu Oyatambwe, responsable chez Acodev et chercheur au Brussels Centre of African Studies (BCAS) de la VUB

3.1. Exposé de M. Wamu Oyatambwe

La situation socio-économique étant fort catastrophique au Congo, il est difficile de dégager des axes d'intervention prioritaires, étant donné les urgences et le fait que tout y paraît prioritaire. Néanmoins, deux principes majeurs devraient guider politique d'aide en faveur du Congo :

1. toute aide doit être orientée vers l'amélioration des conditions de vie ou correspondre aux aspirations de la population (et donc ne plus se laisser guider seulement par des intérêts économiques ou politiques !) ;
2. l'État étant le centre ou la base de tout développement, il faut aussi appuyer tout ce qui concourt à rebâtir un tant soit peu l'Etat congolais.

Par le passé, les politiques d'aide des nombreux bailleurs de fonds et partenaires étrangers du Zaïre ont privilégié les intérêts économiques ou stratégiques ainsi que les bonnes relations avec le régime Mobutu. Faisant en cela fi des conditions de vie et des aspirations de la population, autant que du délitement progressif des structures étatiques. On en paie les frais aujourd'hui, et on ne devrait plus répéter des erreurs d'approche de ce genre.

De là découlent, eu égard aux aspirations populaires et au contexte spécifique des relations belgo-congolaises, quelques axes et recommandations majeurs qu'on peut résumer ainsi :

a) sur le plan des principes ou des lignes directrices :

1. Appuyer la transition démocratique, afin qu'elle débouche sur un cycle électoral prévu par les différents accords. La population attend fermement ces élections, et la décevoir serait catastrophique. Il faut donc accompagner les institutions mises en place, et appuyer les initiatives de mobilisation citoyenne et d'éducation civique en vue de l'aboutissement de cette transition ;
2. Contribuer autant que possible à la reconstruction de l'Etat congolais, condition sine qua non pour atteindre aussi bien la démocratisation que le développement ; l'Etat est en désuétude depuis des années, alors qu'on ne peut pas espérer le développement d'un pays si celui-ci n'est pas pris en charge ou piloté par un appareil étatique local ;
3. Eviter d'envoyer des signaux négatifs ou des messages équivoques aux dirigeants autant qu'à la population ; les prises de position de la Belgique ont encore une forte influence sur l'évolution de la situation là-bas, et donc il faut éviter des discours ambigus ;
4. Plaidoyer et pressions : maintenir la pression sur les pays voisins et sur toutes les forces qui menacent la stabilité du Congo, et accentuer en même temps le plaidoyer auprès des différents bailleurs des fonds afin que tous appuient la stabilisation politique et la reconstruction de ce pays.

b) Sur le plan opérationnel :

La Belgique ne peut pas tout faire en RDC ; mais il y a des choses qu'elle peut faire en bilatéral, puis d'autres qu'elle peut stimuler par le biais multilatéral.

Quelques exemples concrets :

1. Dans le bilatéral, la Belgique devrait poursuivre, et même accroître son appui à des secteurs dans lesquels elle dispose d'une vraie expertise, comme la santé ou l'enseignement ; mais il faut y ajouter assez rapidement l'aide à la réforme ou à la modernisation de l'administration publique. Par exemple, pourquoi ne pas se lancer dès aujourd'hui dans l'informatisation des services publics ? Cela aiderait énormément aussi bien comme appui à la transition démocratique que comme contribution à la consolidation de l'Etat.
2. Dans le multilatéral, la Belgique reste encore (malgré tout) le principal porte-parole ou défenseur de la RDC au sein de nombreuses institutions multilatérales. Il faudrait utiliser davantage cette position pour pousser les autres à agir et à s'investir au Congo ; mais cela suppose que la Belgique elle-même fasse preuve de davantage de volontarisme et d'engagement, en acceptant parfois le risque de piloter ou d'initier des interventions multilatérales dans quelque domaine que ce soit (militaire, économique, politique, ...) même avec des moyens limités. Prêcher par l'exemple permet de convaincre d'autres.
3. Il va ainsi de la reconstruction des infrastructures qui est une tâche de longue haleine et fort coûteuse que la Belgique ne peut pas faire seule ; mais son engagement ainsi décrit peut ainsi contribuer à mobiliser d'autres acteurs. De même, c'est aussi là un domaine dans lequel il est nécessaire de responsabiliser l'Etat congolais, car c'est de ce dernier que relèvent en dernier ressort les politiques de reconstruction des infrastructures.

4. La relance de la coopération militaire – que je salue et appuie absolument – me semble aussi relever des ces diverses préoccupations ; le Congo a besoin d’être stabilisé politiquement, de restaurer l’Etat dans ses fonctions essentielles, et pour cela la question de l’armée est cruciale voire centrale. Or dans l’état actuel on ne dispose pas d’une armée digne de ce nom ; celle-ci est à créer, à former, à responsabiliser . Même la réussite des programmes de démobilisation passe par la consolidation préalable (ou concomitante) d’une armée nationale. Il n’est évidemment pas question que des troupes belges aillent s’occuper de la défense du territoire ou de la sécurité en RDC ; mais d’appuyer la RDC par la formation et l’encadrement technique en ces matières. La Belgique ne peut pas le faire toute seule, vu l’immensité de la tâche ; mais elle ne doit pas non plus attendre que les autres bougent d’abord, alors que le fait qu’elle s’y engage peut justement contribuer à susciter l’intérêt auprès des autres partenaires occidentaux ou multilatéraux.

Dans toutes ces recommandations, l’expert n’a pas fait allusion à des financements éventuels des institutions aux effectifs pléthoriques mises en place pour la gestion de la transition ; celles-ci ne sont pas l’émanation du peuple, mais juste une sorte de « partage du gâteau » entre des acteurs (essentiellement des mobutistes et des seigneurs de guerre) dont les appétits ont justement détruit le pays et qui ne disposent que d’une légitimité de fait. Néanmoins, ces acteurs sont et restent des interlocuteurs incontournables avec lesquels il faut compter et traiter ; cependant, face à eux, c’est surtout la fermeté et la pression vers des élections générales et transparentes (même si on ne peut pas s’attendre à des élections parfaites dans l’état actuel) qu’il faudra exercer, avec comme recommandation : « *allez vite aux élections, de sorte que la légitimité acquise par ce biais nous permette de vous soutenir par la suite* ».

En attendant donc, je ne crois pas utile de vouloir aider le régime ou les institutions politiques en place, sinon de manière conditionnée à l'avancement de la transition démocratique, ou par la collaboration nécessaire dans la réalisation des programmes précis.

Par contre, il faut soutenir tout ce qui aide à soulager la population d'une part (car celle-ci a trop souffert et reste la principale victime des erreurs du passé) ; et d'autre part soutenir tout ce qui concourt à la consolidation de l'Etat, c'est-à-dire des structures qui devraient rester opérationnelles et efficaces quels que soient les changements des gouvernements ou des régimes politiques, comme justement l'administration publique, l'armée, etc.

3.2. *Échange de vues*

Mevrouw de Bethune wenst meer te weten over de bevoegdheden van de heer Oyatambwe en zijn opdrachten.

Mme Durant souhaite connaître la perception de M. Oyatambwe par rapport à la démilitarisation et, pas uniquement des enfants-soldats mais également dans le cadre d'une fin de guerre, de tous ceux qui disposent d'armes nombreuses et qui peuvent être nuisibles en étant lâchés dans la nature. L'expert peut-il donner son avis sur l'expérience mozambicaine qui a donné des résultats fort intéressants en matière de démobilisation et de « recivilisation » de toutes les personnes, enfants y compris, qui avaient été engagées dans la guerre. Apparemment, au Congo, seulement 5 à 10 % des personnes actuellement armées sont dans l'armée nationale. Il y a donc environ 90% de personnes armées qui vont se retrouver sans revenu. Quel type d'aide la Belgique pourrait-elle apporter en cette matière ? La Belgique peut-elle aider, par exemple, pour infléchir le Conseil

européen et avoir une attitude et des moyens communs ou déléguer ces moyens à des ONG spécialisées, et en tout cas, permettre de toute urgence que des actions soient menées et des moyens dégagés, notamment dans le cadre de la démobilisation surtout des milliers de jeunes hommes ou d'adolescents sans revenu et donc dans une situation très difficile.

De heer Vandenberghe heeft in Congo ervaren hoe de Belgen met heel veel sympathie worden benaderd door de plaatselijke bevolking. Anderzijds heeft hij de enorme teloorgang van de infrastructuurwerken gezien. België is heel trots op haar verleden maar is tenslotte maar een klein land en wat in het verleden is gebeurd is niet altijd zo positief. Is België wel in staat om mee te werken aan de heropbouw van de infrastructuurwerken ?

Zou België niet beter op een meer kleinschalige manier werken en in domeinen waar Belgen erg competent in zijn, bijvoorbeeld onderwijs, gezondheidspreventie, ... Moeten die grote infrastructuurwerken niet eerder gerealiseerd worden in een groter verband, minstens in Europees verband ? Spreker pleit voor een meer coherent Europees ontwikkelingssamenwerkingsbeleid.

De heer Hostekint vestigt de aandacht op het feit dat de bevolking van meerdere Afrikaanse landen grote verwachtingen heeft, ondanks hetgeen is gebeurd in het verleden; er is bijvoorbeeld het koloniaal verleden : de plundering van grondstoffen, de uitbuiting van de bevolking, de steun aan het corrupte regime van Mobutu gedurende decennia. Ons land heeft de historische plicht om Congo in de mate van het mogelijke te helpen. Centraal-Afrika en vooral de vroegere koloniën zijn een absolute prioriteit van de regering. Dit is één van de redenen waarom de commissie die hoorzittingen organiseert. Het heeft geen zin dat België geld investeert in grote infrastructuurprojecten, die in een Europees kader moeten worden georganiseerd. Ons land moet zich focussen op die

domeinen waarin het expertise heeft : gezondheidszorg, onderwijs, steun aan de transitieregering, organisatie van verkiezingen.

België wil zich ook op militair vlak engageren en een aantal militairen naar Congo sturen voor de opleiding van Congolese eenheden. De heer Hostekint is daarmee niet eens. Bij een eventuele escalatie van de situatie in Congo, dient wel overwogen te worden of België geen gevechtseenheden dient te sturen. Heeft de Congolese bevolking verwachtingen ten aanzien van ons land wat militaire bijstand betreft ?

La Présidente propose d'identifier quelques grandes recommandations. Certaines concernent la façon dont la Belgique doit travailler avec le gouvernement de la RDC et d'autres avec les ONG. Vaut-il mieux travailler avec par exemple la société civile plutôt qu'avec le gouvernement ? Les ONG pourraient-elles être porteuses d'un programme d'éducation sur l'ensemble du Congo ? Ne serait-il pas aussi important que la Belgique aide à structurer des choses fondamentales comme par exemple l'état civil, la justice, etc.

M. Wamu Oyatambwe précise à l'attention de Mme de Bethune qu'il a une formation de base en philosophie. Ensuite, il s'est spécialisé en étude de développement et en sciences politiques, notamment à l'université d'Anvers, projet et développement, un master degree en sciences politiques et une spécialisation en études fédéralistes Fribourg et un doctorat en sciences politiques à la VUB. Actuellement, il travaille à temps plein à Acodev, qui est spécialisé en éducation et développement mais il est également rattaché pour la recherche à un centre conjoint VUB et ULB. Ce centre a, entre autres, été créé par Pierre de Maret, recteur de l'ULB, pour faciliter la recherche africaine et de synergie entre les deux universités. Par ce biais, M. Oyatambwe garde un lien étroit avec certaines universités au Congo, en termes d'échanges. Il est également auteur de quelques publications dans ce cadre-là. Ses recherches

portent sur le processus de démocratisation en Afrique mais aussi sur les perspectives de développements.

En ce qui concerne le processus en cours, M. Oyatambwe estime que la grande démilitarisation est un processus fondamental car il s'agit d'une situation instable et fragile dans laquelle le recours à la force est devenu une tentation permanente, que ce soit à un niveau macro-sociétal ou de proximité. Dans ce contexte, celui qui détient une arme, devient une vraie menace que ce soit pour l'équilibre de la situation mais également en ce qui concerne la sécurité des personnes.

L'expérience mozambicaine qui est une première en Afrique est intéressante, même si elle se déroule dans un contexte politique clarifié et stabilisé, alors qu'au Congo, il y a encore beaucoup de flou et d'incertitude. Par exemple, le soldat qui va rendre son arme, qui va être démobilisé, voudra en retour quelques garanties sur sa survie ultérieure. Sinon, qu'arriverait-il ? Celui qui a deux armes, n'en rendra qu'une et gardera l'autre en réserve pour, le cas échéant, pouvoir y recourir. C'est un problème très complexe et M. Oyatambwe pense que l'on ne s'y prend pas de la bonne façon, parce qu'il s'agit d'une façon trop isolée. Par exemple, en plein cœur de Kinshasa, des familles de militaires doivent quitter un immeuble désaffecté d'une ancienne école de formation médicale qu'elles occupent, tellement il est insalubre. N'importe quoi peut arriver dans cet immeuble. Avant de faire partir ces familles de soldats – qui ne sont même plus répertoriés dans l'armée – il faut leur retrouver un autre logement. Dans les camps militaires, actuellement, il y a de véritables poudrières, parce que personne ne connaît les effectifs réels, que ce soit de la population qui y habite ou des soldats. Le régime de Laurent-Désiré Kabila a recruté d'anciens Mobutistes. Les mouvements rebelles ont également recruté des soldats. Quand on parle de bandes armées à l'heure actuelle ou de la

démobilisation, il est difficile de se faire une idée de ce qu'il y a comme forces armées ou comme éléments armés au sein de la population congolaise. Officiellement, il y aurait 10% des personnes armées qui sont dans l'armée nationale, mais ces chiffres ne correspondent pas à la réalité car on ne tient pas compte des engagements forcés, des engagements à la hâte, etc., surtout quand la guerre a explosé. Il faut une amélioration du système administratif pour qu'il soit efficace. Il faut identifier les gens, établir des statistiques, avoir un registre pour procéder à la démobilisation.

En ce qui concerne la reconstruction des infrastructures, il est évident que ce n'est pas la Belgique à elle seule qui va pouvoir tout faire, ni la communauté internationale. Il faut travailler en amont et faciliter la consolidation d'un État qui peut se charger de cela. Même si la Belgique intervient massivement pour la santé, l'enseignement, etc., il faut une prise en charge réelle par l'État congolais. Même si la communauté internationale, en ce compris la Belgique, parvient à mobiliser 10 milliards d'euros de dollars pour la reconstruction du Congo, cette somme est minime par rapport au volume et aux besoins de la population. Pendant plusieurs années, l'État a démissionné et a presque disparu. La consolidation de l'État peut se faire à travers les filières informelles, la société civile, les ONG, puisque les structures étatiques sont dans un tel état de délabrement que l'on ne peut s'appuyer sur elles.

Un autre problème concerne le système administratif qui fait défaut à plusieurs niveaux : état civil, santé, défense. L'accès à la nationalité devrait être résolu mais puisque tout le monde peut acheter une carte d'identité, comment savoir qui est Congolais ? En la matière, la Belgique possède une certaine expertise qui devrait être exploitée dans les prochaines années.

Il faudrait procéder à l'informatisation des services publics. Mais l'électricité n'est pas disponible partout. Aujourd'hui, un criminel qui a tué à Kinshasa peut acheter une autre carte d'identité à Matadi et s'installer ailleurs.

Certaines expériences de la valent la peine d'être imitées. Par exemple, dans le cadre de l'église catholique, des communautés ecclésiastiques vivantes ont été mises en place. L'église doit faire face à une certaine concurrence à la suite de l'émergence de nombreux mouvements religieux qui prolifèrent à travers le pays et ce système permet une administration et un encadrement ecclésiastique de proximité. Les gens se connaissent et s'organisent entre eux.

Au niveau de l'engagement militaire de la Belgique, l'intervention s'est faite de façon trop émotive et maladroite. Actuellement, on parle de 3 millions de morts au Congo. Au Rwanda, le retrait des troupes belges a eu les conséquences que l'on sait. L'orateur pense que la Belgique devrait avoir honte du fait que c'est la France qui a pris la direction des opérations en Ituri, par exemple, alors qu'il y avait urgence.

Dans le cas de la pacification en Sierra Leone, c'est la Grande-Bretagne qui est intervenue avec un mandat des Nations unies et a envoyé des troupes, ce qui a aidé à décanter la situation.

Si on reconnaît que la Belgique a un devoir moral ou historique vis-à-vis de ses anciennes colonies, ou vis-à-vis des pays qui continuent à compter sur la Belgique, il faut une intervention militaire de temps à autre, au cas par cas. Selon l'orateur, la décision de ne plus envoyer de soldats dans les anciennes colonies est une erreur. Des coopérants ont été tués au Rwanda. Est-ce pour cela qu'il ne faut plus envoyer de coopérants dans les anciennes colonies ?

Comment peut-on consolider l'État et rétablir la stabilité dans la région, avec l'armée d'aujourd'hui ? Si on veut démobiliser, il faut en parallèle construire une armée digne de ce nom.

Le travail d'éducation civique nécessaire au niveau du gouvernement central est déjà en cours au niveau des associations, comme par exemple le Conseil national des ONG du Congo qui a mis des réseaux citoyens en place, à travers tout le pays. Pendant les années Mobutu, il n'y avait pas de cours d'éducation civique, il y avait des cours d'éducation au Mobutisme, des cours idéologiques sur le Mobutisme. Il faut sensibiliser la population aux enjeux actuels.

La tâche est énorme. Il faut appuyer les initiatives locales et offrir un appui permanent au gouvernement central, car il faut l'amener à prendre conscience de ses responsabilités.

Aujourd'hui les dirigeants politiques prennent davantage conscience de leur positionnement politique que de la reconstruction d'un État au service de la nation.

4. M. Katalay Muleli Sangol, sénateur, président de l'Union nationale des travailleurs du Congo (UNTC)

4.1. Exposé de M. Katalay Muleli Sangol

La population congolaise vit dans une très grande insécurité. Ce problème doit être résolu en priorité afin qu'un climat de confiance s'installe vis-à-vis des candidats investisseurs.

L'Union Nationale des Travailleurs du Congo (U.N.T.C) demande une aide financière au gouvernement belge pour permettre aux travailleurs congolais de suivre d'une part des formations spéciales relative aux Droits de l'homme et d'autre part des cours au niveau professionnel.

4.2. Échange de vues

La Présidente précise que la question de la défense des droits syndicaux sera reprise dans les recommandations du Sénat au sujet du Congo.

De heer Hostekint vraagt met welke Belgische partners de spreker wil samenwerken betreffende de verdediging van de syndicale rechten van de Congolese arbeiders.

M. Katalay Muleli Sangol répond qu'il s'agit plus spécialement de la F.G.T.B.

De heer Hostekint vraagt hoeveel subsidies de organisatie van de heer Katalay Muleli Sangol ontvangen heeft van de Belgische regering en hoeveel hij in de toekomst nog nodig zal hebben.

M. Katalay Muleli Sangol répond qu'une première démarche a été entreprise dans le cadre de la diplomatie préventive. Tous les leaders syndicaux, toute appartenance confondue, ont été réunis au mois de février 2003 pour qu'ils formulent vis-à-vis des trois syndicats belges leurs besoins spécifiques pour la remise en place de leurs structures touchées par la guerre. En RDC, une intersyndicale niveau interrégional, dépassant les clivages a été créée. Cette organisation regroupe les sept syndicats les plus représentatifs au Congo.

Une première intervention de la part des syndicats belges a permis de financer les voyages en Belgique des leaders syndicaux du Rwanda, du Burundi et du Congo.

L'orateur explique qu'à l'heure actuelle les syndicats belges réfléchissent à la demande de la part de l'ensemble des syndicats burundais, congolais et rwandais

La Présidente demande si les syndicats congolais sont organisés par ethnie.

M. Katalay Muleli Sangol répond que les syndicats s'organisent au plan national à partir des entreprises.

5. M. Filip REYNTJENS, professeur, UA

5.1. *Exposé de M. Filip REYNTJENS*

M. Reyntjens avertit d'emblée que malgré son travail quotidien sur les questions d'Afrique centrale, il ne prétend pas connaître plus de 5% de la réalité sur le terrain. Beaucoup de Congolais et de Burundais eux-mêmes n'en savent pas davantage.

Son exposé se limitera à quelques éléments essentiels pour la manière de concevoir les relations entre la Belgique et l'Afrique centrale.

Sur le plan géopolitique, l'Afrique centrale se caractérise par des alliances mouvantes (“schuivende allianties”): tous les acteurs, étatiques ou non, au niveau national, régional, local, raisonnent selon la logique “L’ennemi de mon ennemi est mon ami”. Cela donne lieu à des alliances conjoncturelles très mouvantes, dont on a eu ces dernières années des exemples spectaculaires. Ainsi, les pays alliés dans la coalition anti-Mobutu pendant la première guerre du Congo (Rwanda et Ouganda d’un côté, Angola de l’autre côté) sont devenus des ennemis pendant la deuxième guerre commencée en août 1998. De même, le Rwanda et le Burundi, alliés pendant la première guerre et au début de la deuxième, ont ensuite pris les armes l’un contre l’autre à plusieurs reprises sur le territoire congolais. L’évolution des relations entre le régime rwandais et les banyamulenge au Congo est aussi frappante: il y a maintenant une fracture assez nette entre eux et le régime de Kigali.

Le paysage politique et militaire est très fragmenté. Il ne s'agit pas simplement d'un mouvement de rebelles qui combat l'armée du gouvernement; mais de dizaines d'acteurs, petits et grands. A l'est du Congo, par exemple, on compte sur le terrain quinze ou seize acteurs politiques, qui franchissent les frontières, font la guerre ou se livrent à des pillages hors de leur territoire. Ce sont donc des situations très complexes et pour lesquelles il est difficile de faire des prévisions: on ignore à quoi ressemblera le paysage militaire et politique dans six mois.

Deuxième élément dont il faut tenir compte: même lorsqu'un accord est signé, le processus de négociation continue. L'accord d'Arusha signé par le Burundi en août 2000 en est une illustration : trois ans et demi après sa conclusion, le FNL (Forces nationales de Libération) vient d'annoncer qu'il était disposé à parler avec le président burundais. Ce phénomène se retrouve ailleurs en Afrique et même dans le monde, mais pas dans la tradition européenne. La mise en oeuvre de l'accord est en soi un processus de négociations continues. De cette façon, l'accord est constamment adapté.

Le troisième phénomène est celui des "dérailleurs" du processus de paix. Ce sont des acteurs politiques pour lesquels l'option des armes reste toujours ouverte si les négociations s'engagent dans une direction qui à leurs yeux semble en contradiction avec un intérêt vital. On les trouve tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays.

Le quatrième élément est la relative absence de coordination entre partenaires bilatéraux et multilatéraux. Il n'y a pas de politique européenne vis-à-vis de l'Europe centrale car les positions des membres sont très différentes. Par exemple, la France a une position radicalement différente de celle des "nouveaux amis du Rwanda", les Pays-Bas et le Royaume-Uni. Par le biais des

relations privilégiées qu'ils ont développé avec le Rwanda depuis 1994, ils ont adopté une position de soutien assez prononcé envers le nouveau régime puis envers Laurent Désiré Kabila au moment de sa marche vers le pouvoir.

Cinquièmement, il y a des incohérences dans la politique de la communauté internationale. Celle-ci soutient le processus de transition politique au Congo et, parallèlement, le régime rwandais en place à Kigali. Or, dans la partie non publiée du rapport final du panel des Nations-Unies sur l'exploitation illégale des ressources du Congo, il apparaît clairement que le Rwanda ferait partie des dérailleurs du processus de paix au Congo, notamment en continuant d'armer des mouvements rebelles, y compris sous la forme d'une nouvelle rébellion au Kasai. Le Rwanda a aussi joué un rôle dans l'Ituri.

Comment concevoir la coopération au développement ? Sur le plan militaire, la commission "Rwanda" du Sénat a recommandé en 1997 de ne plus envoyer de troupes de maintien de la paix dans des anciennes colonies. Si cette recommandation est compréhensible, elle limite cependant singulièrement les moyens d'action de la diplomatie belge. Actuellement, il n'est question que d'un appui logistique et d'une assistance dans la formation des officiers mais il faudra envisager la possibilité d'engager des troupes belges dans des opérations de maintien de la paix.

La coopération avec le Congo doit viser avant tout la reconstruction de l'Etat congolais. Le délabrement étatique coûte des vies humaines, non seulement à cause de la guerre, mais à cause de l'absence d'infrastructures sociales, sanitaires ou médicales. La reconstruction étatique passe par l'installation d'une armée nationale. Dans ce contexte, la nécessité d'une coopération militaire entre la Belgique et le Congo paraît une évidence.

La reconstruction de l'Etat congolais sera une tâche titanesque car il n'y a plus rien. Il faudra un effort de coordination entre les bailleurs de fonds.

Enfin, quelle est la situation des Etats voisins? Le Burundi et le Rwanda connaissent des problèmes politiques nationaux comme au Congo. Parmi les neuf voisins du Congo, sept connaissent une instabilité politique aigue ou endémique. Ces problèmes nationaux entraînent une instabilité dans toute la région.

Au Burundi, la Belgique ne peut faire beaucoup plus qu'aujourd'hui, à savoir appuyer dans la mesure du possible le processus de paix. L'annonce qui vient d'être faite par l'aile la plus importante du mouvement rebelle des FNL se disant prête à rencontrer le président pourrait constituer une avancée importante

Le plus rapidement possible, il faudra fournir une aide structurelle à la reconstruction du Burundi. Il ne s'agit pas tellement comme au Congo de reconstruction de l'Etat, mais d'une aide dans tous les domaines: enseignement, justice, gestion de l'économie, santé...

Au Rwanda, la situation est extrêmement complexe. Le régime actuel abuse de la référence au génocide d'il y a dix ans pour s'assurer une impunité pour les crimes de guerre qu'il commet. Une "road map" doit être négociée avec le gouvernement rwandais. Il faut accepter le fait que le Rwanda n'est pas prêt pour une démocratie pluraliste et essayer de négocier avec le gouvernement rwandais, la société civile et un consortium de partenaires bilatéraux et multilatéraux du Rwanda, un plan d'action pour les années à venir.

5.2. *Échange de vues*

Voir l'échange de vues après l'exposé de M. A. De Decker, président du Sénat

6. M. Armand De Decker, président du Sénat

6.1. *Exposé de Armand De Decker*

M. A. De Decker avait été invité en République du Congo à l'occasion de l'installation des Chambres du régime de transition mais il trouvait préférable d'y aller plus tard, dans le cadre d'une visite de relations bilatérales. Il s'y est dès lors rendu à l'invitation du président du Sénat congolais, au mois de décembre 2003, en compagnie de M. Happart. M. Timmermans et M. Wille, initialement prévus, n'ont finalement pu, pour des raisons personnelles, participer au voyage.

La délégation a rencontré le président Kabila mais pas les vice-premiers ministres pour cause de conseil des ministres ce jour-là. En plus du président du Sénat, la délégation a aussi pu s'entretenir avec le président de l'Assemblée nationale, le ministre de l'Intérieur, le ministre de la Santé, le gouverneur de la Banque centrale, le gouverneur de la ville-province de Kinshasa, le représentant personnel du secrétaire général de l'ONU et patron de la Monuc sur place, enfin les ambassadeurs d'Italie, de France et le représentant permanent de l'Union européenne qui font tous trois partie du comité d'accompagnement de la transition. Les présidents des cinq institutions d'appui à la démocratie (commission électorale, haute autorité des médias, commission vérité et réconciliation, observatoire national des droits de l'homme, commission de l'éthique et de la lutte contre la corruption) étaient déjà désignés, mais les institutions elles-mêmes devaient encore être mises en place. En principe, les lois relatives aux deux premières d'entre elles devaient être adoptées avant la fin de l'année. M. De Decker a insisté pour qu'on y ajoute l'observatoire des droits de l'homme.

Au Sénat, la délégation belge a rencontré aussi les trois vice-présidents et les trois rapporteurs, les présidents des groupes parlementaires politiques, des groupes provinciaux et les présidents des commissions parlementaires.

Elle a eu des contacts avec le chef d'état-major de l'armée, le procureur général et le premier président de la Cour suprême, les officiers belges de la Monuc et de la coopération militaire, les membres de la Chambre de commerce belge. Enfin, M. De Decker a pu visiter l'hôpital central de Kinshasa.

Le but de la mission était de se faire une opinion sur l'évolution de la situation, l'état de la préparation des élections et la volonté politique d'arriver à des élections libres, d'étudier de plus près le rôle spécifique du Sénat et de voir comment le Sénat belge pourrait apporter un appui au Sénat congolais.

Pourquoi cet intérêt particulier pour le Sénat ?

Sous Mobutu, le système parlementaire était monocaméral puisqu'on était dans un régime de parti unique. Dans le cadre de la transition vers la démocratie, les trois pays, Congo, Rwanda et Burundi, ont décidé de se doter d'un Sénat. Dans chacun de ces pays, la composition du Sénat est différente de celle de la Chambre, avec une insistance sur la représentation régionale, provinciale, ethnique, coutumière, etc. Dans la phase de transition actuelle, les institutions réunissent des forces antagonistes qui se sont fait la guerre pendant cinq ans. Lorsque la Constitution sera adoptée, on y trouvera nécessairement des traces de cette période de transition. On gardera sans doute un président, flanqué de plusieurs vice-présidents. Les assemblées seront composées d'une multitude de partis politiques. Dans une telle structure, une deuxième assemblée comportant

une représentation spécifique des provinces, des personnalités régionales fortes, jouera un rôle très important.

Dans la Constitution de transition, le Sénat est chargé de deux missions spécifiques : l'arbitrage des conflits pendant la période de transition et la rédaction de l'avant-projet de Constitution qui sera envoyé à l'assemblée nationale avant d'être soumis à référendum. Le processus de conception de la future république congolaise va donc démarrer au Sénat. C'est la raison pour laquelle cette institution a particulièrement besoin d'assistance, de soutien, de conseils.

Le Parlement congolais est confronté à des enjeux importants à court terme. Il faut rédiger une loi électorale, adopter les lois mettant en place les institutions d'appui à la démocratie, élaborer la loi sur la nationalité congolaise, réorganiser les forces armées et la sécurité, enfin préparer la Constitution.

Après avoir rencontré les différentes personnalités de tous horizons, il apparaît que la priorité pour le Congo est indiscutablement l'intégrité du territoire, la pacification et la sécurité. Cela signifie aux yeux de M. De Decker que la priorité doit être donnée à la coopération militaire avec le Congo.

De trois cent mille hommes actuellement en armes, il faudrait arriver à composer une armée qui, pour le gouvernement congolais, devrait compter cent mille soldats.

Le gouvernement belge a décidé de coopérer sur le plan militaire. Cinq officiers belges ont été envoyés afin de former une première brigade de 2500 hommes qui sera en poste à Kisangani. La formation de cette brigade nécessitant 120 à 150 coopérants, la Belgique a fait appel à la coopération internationale. Chaque brigade sera composée de factions opposées, qui se sont combattues ces dernières années.

Membre des trois commissions qui se sont penchées dans les années 1996-1997 sur les événements du Rwanda, M. De Decker estimait déjà que la recommandation de ne plus envoyer de troupes dans les anciennes colonies ne serait pas tenable à long terme. Une autre conclusion, qui lui semble plus rationnelle, recommandait de ne pas envoyer de troupes pour mission humanitaire ou de paix quand on envoyait dans le même pays des coopérants militaires. Il faut en effet choisir. Dans l'affaire du Rwanda, on s'est rendu compte que les coopérants militaires avaient eu une analyse différente de l'état-major des forces de l'ONU sur place.

Il serait donc utile que le Sénat réexamine les conclusions des commissions consacrées au Rwanda pour éventuellement reformuler les recommandations qui ont été émises dans un contexte de grande émotion, mais peut-être avec trop peu de réflexion sur le long terme. Il faut être conscient de ce que, si la Belgique ne montre pas sa bonne volonté envers le Congo, il risque d'y avoir peu de réaction de la communauté internationale.

L'orateur souligne le rôle essentiel de la Monuc, dont le budget équivaut à 70% du budget annuel du Congo. Elle joue déjà un véritable rôle stabilisateur, notamment dans l'est du pays. Avec l'apaisement du conflit dans l'est du Congo, les forces politiques burundaises ont été obligées d'entrer dans un débat politique, sentant qu'il n'y avait pas d'avenir pour un conflit ouvert. La Monuc ne compte pourtant que 11000 hommes, pour un territoire grand comme l'Union européenne.

Il faut encore rétablir l'Etat dans ses fonctions régaliennes, c'est-à-dire justice, police et administration, réussir la transition et apporter un changement réel pour la population. La politique de santé du Congo doit recevoir une aide énorme. Il faut travailler à l'état civil. La ville de Liège travaille à l'état civil de Lubumbashi et la ville de Bruxelles à l'état civil de Kinshasa. De la même façon, on pourrait envisager des opérations de jumelage entre des hôpitaux belges et congolais.

Pour encourager le développement économique, il convient d'améliorer la sécurité juridique pour les investisseurs. Des tribunaux de commerce ont été créés mais vu le salaire très bas de ces juges, il serait utile de recourir aussi au système de l'arbitrage pour rassurer les investisseurs étrangers.

En guise de conclusion, M. De Decker livre quelques impressions. Il se dit frappé par la sérénité du président Kabila, chef d'Etat à 29 ans, confronté à un enjeu aussi gigantesque que l'avenir du Congo. Ce dernier répète que l'important était la pré-phase de transition et l'installation, après des élections libres, de nouvelles institutions et d'un nouveau président, quel qu'il soit. Il estime que ces élections doivent avoir lieu dans le délai prévu par les accords de Prétoria, c'est-à-dire avant la fin de 2005, avec éventuellement aussi des élections locales. Celles-ci revêtent une grande importance pour la population, pour qui les élections législatives ou présidentielles concernent des choses trop abstraites.

Chez tous les ministres et parlementaires transparaissait une volonté politique très ferme de faire progresser le processus de transition. Pour certains, la guerre a été une source d'enrichissement, de pouvoir, d'action. Pourtant ils ont tous intégré l'idée qu'aujourd'hui, ils ont davantage intérêt à la paix qu'à la guerre. En cas de non respect des délais fixés à Prétoria, la communauté internationale risque de les abandonner et tout va s'arrêter à nouveau pour des années.

En ce qui concerne la loi sur la nationalité, on sent une grande ouverture chez certains hommes politiques. Serait considéré comme congolaise toute personne, quelle que soit son origine, vivant depuis un certain temps dans le pays. Au niveau des institutions, il est évident qu'un pays d'une telle taille ne peut être gouverné que selon un système très décentralisé. Certains envisagent même un système fédéral.

On sent indiscutablement chez tous une reconnaissance vis-à-vis de la Belgique. Le développement de ce pays n'est pas à la mesure de la Belgique, l'aide de l'Union européenne est indispensable mais l'Union n'agira que si la Belgique prend l'initiative et affirme une volonté politique ferme de soutenir le Congo.

6.2. Echange de vues après les exposés de M. Filip Reyntjens et M. Armand De Decker

M. Lionel Vandenberghe déclare que, sur les questions d'assistance militaire, il s'oppose aux points de vue des deux orateurs. Il lui semble toutefois discerner une différence d'opinion entre les deux. M. Reyntjens donne la priorité à la reconstruction de l'Etat, entre autres par le rétablissement de la sécurité, tandis que M. A. De Decker place la question militaire au tout premier plan. L'intervenant reconnaît qu'il s'est presque laissé convaincre, mais il rappelle que l'expérience de militaires belges à l'étranger, dans le passé lointain ou proche, n'est pas très positive. Admettons que l'Etat congolais doive être reconstruit, notamment en faisant des différents groupes de rebelles une armée régulière, pourquoi serait-ce notre tâche ? La Belgique a de bien meilleurs experts dans d'autres domaines tels que l'enseignement, les soins de santé... Laissons les aspects militaires à d'autres, dans un contexte international.

Mme Thijs s'inscrit dans la même optique. La Belgique peut aider à la reconstruction de l'Etat congolais mais elle ne peut agir seule. Le pays est complexe. Une telle opération ne peut être menée qu'avec plusieurs autres pays, même si ce n'est pas toute l'Union européenne. Prenons l'exemple de l'état civil. S'il y a plusieurs projets, il y aura autant de systèmes d'état civil que de pays donateurs. Il faut y travailler en coordination, sur une base adéquate, en retenant le meilleur de notre propre expérience de l'administration. Il faut disposer de moyens suffisants et modernes. Il ne s'agit pas d'envoyer à Kinshasa tous nos vieux ordinateurs.

Depuis son voyage à Kinshasa il y a un an et demi, la membre a l'impression que peu de progrès ont été enregistrés. Elle se demande quand on va poser les premiers jalons là-bas, quand on va enfin élaborer un plan d'action et qui devrait le faire.

Pendant un an, l'AWEPA a reçu beaucoup de parlementaires du Congo, Rwanda et Burundi pour leur faire faire connaissance avec le fonctionnement des institutions parlementaires belges. La membre appelle ses collègues parlementaires à s'engager pour poursuivre, dans le cadre de l'AWEPA, la formation des parlementaires congolais sur place.

M. Galand trouve que les deux exposés relèvent d'une approche "par le haut". Selon lui, le problème essentiel est le vécu des gens, leur désespérance dans une situation de déstabilisation permanente. Le pays est en mouvement, on est dans une situation à risque élevé, c'est pourquoi il faut aborder la question de la sécurité. Toutefois, l'idée qu'on pourrait former dans un délai court une nouvelle armée, capable de remplir l'ensemble des missions de sécurité territoriale lui paraît un peu utopique. Ne faudrait-il pas plutôt renforcer les

troupes de la Monuc, de manière à pouvoir assurer la sécurité à l'intérieur et aux frontières?

Le membre plaide pour l'organisation d'une conférence régionale sur les questions de sécurité dans l'Afrique centrale.

En ce qui concerne la coopération au développement, les jumelages sont une bonne solution à condition que les opérations soient bien coordonnées. Or, il y a un déficit dans la coordination au niveau de l'Union européenne. Celle-ci dispose de moyens énormes au Congo dans la mesure où les accords de Lomé n'ont pas été engagés mais elle continue à jouer un rôle passif, à la remorque du plan de la Banque mondiale. La Belgique pourrait intervenir pour faire en sorte que les engagements de l'Europe dans la coopération avec le Congo soient coordonnés et orientés vers les besoins essentiels de la population.

M. Reyntjens ajoute quelques éléments à la présentation qu'a faite M. De Decker. Le régime mis en place avec quatre vice-présidents et un nombre élevé de ministres et de parlementaires peut sembler lourd, mais il vise à inclure le plus de monde possible. Il essaie d'atteindre un équilibre entre un objectif de stabilité pendant la période de transition et l'impératif de lutte contre l'impunité. Il ne faut pas oublier en effet que la présidence collective au Congo devrait être qualifiée d'association de malfaiteurs! Un seul parmi eux ne devrait sans doute pas être poursuivi pour crimes contre l'humanité. D'autre part, ils savent que l'impunité est conditionnée par leur bonne volonté: s'ils mettent en danger le processus de paix, ils seront poursuivis.

C'est peut-être faire montre de trop d'optimisme que de penser que la classe politique toute entière a intérêt à la paix. Il faut rester vigilant car tous les acteurs concernés procèdent en fait à une analyse coûts-bénéfices. Or, le résultat est souvent que guerre et absence d'Etat rapportent plus que paix et reconstruction. Certes, la communauté internationale répète au Congo qu'elle lui offre une dernière chance. Mais en principe, l'aide internationale n'aboutit pas dans le portefeuille des politiciens. Les bénéficiaires d'opération de reconstruction structurelle ne sont pas ceux qui bénéficiaient des pillages.

En réponse à M. Vandenberghe, l'orateur déclare que la différence entre sa position et celle de M. De Decker n'est pas si grande. Un Etat, c'est la réunion d'un territoire, d'une population et d'une autorité publique qui gouverne le tout. La construction d'une armée régulière est l'un des éléments de la reconstruction de l'Etat. Cela ne signifie pas en soi que cette armée doit être en campagne.

Comme l'a dit Mme Thijs, l'aide au Congo doit venir d'un consortium. Provisoirement, il y a quelques activités coordonnées sous l'égide de l'UNDP à Kinshasa, les interventions de la Banque mondiale et du Fonds monétaire mais il n'existe pas un cartel des amis du Congo. Il est essentiel de coordonner l'aide internationale au Congo, à tout le moins au niveau des ambassadeurs.

La sénatrice a donné l'exemple de l'état civil où l'on risque d'avoir différents systèmes en fonction du donateur. Il existe une loi congolaise sur l'état civil, il ne peut donc y en avoir qu'un et c'est aux Congolais à contrôler ce processus. Il n'est même pas question de leur envoyer de vieux ordinateurs. Des registres suffisent. S'il n'y plus d'état civil au Congo, c'est parce qu'il n'y a pas de registres, pas de livres.

Sans remettre en cause ce que fait AWEPA, M. Reyntjens déplore l'absence de "project cycle management" chez cette organisation et trouve son fonctionnement peu transparent. On a évoqué l'impact énorme d'une intervention externe comme celle de la Monuc. Or, le budget 2001 d'AWEPA pour le Burundi était plus important que le budget du Parlement burundais. Cela pèse très lourd sur les processus internes.

Comme l'a dit M. Galand, la situation de la population est désastreuse, mais on ignore pratiquement tout de son fonctionnement quotidien. Il est évident qu'elle est animée par des dynamiques de coopération, débrouillardise, conflits, flux transfrontaliers, etc. La conférence nationale souveraine a opté pour la création d'un système fédéral, mais les hommes politiques congolais sous-estiment les difficultés d'un système fédéral.

Enfin, la sécurité du territoire ne dépend pas seulement de la présence d'une armée. Elle est liée à la présence d'un système d'enseignement, d'un système sanitaire et médical. Les relations avec les Etats voisins ont aussi un impact crucial sur l'intégrité territoriale.

La Conférence internationale sur la paix, la sécurité, le développement et la démocratie dans la région des Grands Lacs est en préparation. Le premier sommet des chefs d'Etat des six pays de la région, plus quelques Etats voisins du Congo non repris dans la région des Grands Lacs, devrait avoir lieu avant la fin de l'année.

M. A. De Decker précise que l'installation d'une armée régulière est aussi dans son optique une condition nécessaire pour reconstruire l'Etat. Il est d'avis que l'instabilité à l'est du Congo est née en grande partie du départ des coopérants belges. Ce départ a créé un tel vide dans l'organisation de l'Etat et des services primaires à la population qu'il a laissé la porte ouverte à l'intérêt des voisins pour les richesses du Congo. Les problèmes du Congo, du Rwanda et du Burundi doivent être réglés ensemble, mais beaucoup, notamment des puissances étrangères importantes, ont tenté de séparer Rwanda et Burundi du Congo pour toutes sortes de raisons, liées à l'histoire, la géographie, etc.

Sans armée régulière, on court le risque de nouveaux massacres. La Belgique se doit de fournir un effort militaire car aux yeux de nombreux pays, la Belgique connaît le mieux cette région. Elle exerce une grande influence à l'égard de la communauté internationale.

La nécessité d'une coordination est une évidence. Toutefois, vu l'état de délabrement du pays, il ne faut pas rechercher la perfection.

Les ONG accomplissent au Congo un travail remarquable à travers de mini-projets de développement social urbain. La coopération belge est présente sur le terrain. Il faut cependant passer maintenant à une autre dimension, qui est celle de la reconstruction de l'Etat.

M. De Decker a signé un avant-projet d'accord de coopération entre le Sénat belge et le Sénat congolais, en vue d'organiser des échanges de fonctionnaires entre les deux pays, d'envoyer éventuellement au Congo des juristes pour aider à l'élaboration du projet de Constitution. Des parlementaires viendront en visite

et le président Kabila lui-même, effectuera une visite officielle en Belgique en février.

Au sein de cet immense pays, certains projets apparaissent comme des modèles d'efficacité. Ainsi, alors que les universités sont dépourvues de livres, la Communauté française et l'Agence internationale de la Francophonie ont construits à Kinshasa une bibliothèque interuniversitaire moderne et bien équipée. Il faut multiplier les projets de ce type.

Enfin, il ne faut pas croire que la Belgique est seule à développer des efforts politiques et diplomatiques. Les Pays-Bas vont financer la Conférence des Grands Lacs à concurrence de 120 millions d'euros, soit 80% de son coût.

7. Mme Colette Braeckman, journaliste, Le Soir

7.1. *Exposé de Mme Colette Braeckman*

Mme Braeckman estime que contrairement à ce qu'on fait croire, la guerre n'est pas encore terminée en RDC. D'aucuns souhaitent même que la guerre soit reprise. De plus, des groupes mafieux ayant tiré profit des 5 années de guerre au pays, ont maintenu leurs réseaux politiques et leur force de frappe. Ces réseaux sont reliés à certaines capitales étrangères, à des forces financières internationales et à certaines personnalités au sein même du gouvernement congolais. Les flots d'armes continuent à se diriger vers la région. Les profits de ces organisations mafieuses ne bénéficient pas aux citoyens mais sont mis au service d'intérêts privés.

L'oratrice estime que cette situation est particulièrement visible au Kivu et dans l'Ituri. Les réseaux mafieux continuent à sévir sans jamais être mis en cause par la communauté internationale. La Belgique qui entend envoyer quelque 150 experts (formateurs) militaires à Kisangani et dans l'Ituri doit être attentive à cette situation. Les personnes que les experts belges sont appelés à former ne sont pas des étudiants militaires ni des soldats de carrière (ils n'appartiennent pas à l'armée régulière) mais sont « fournis » par les groupes rebelles. Il est fort probable que certains d'entre eux seront reconnus coupables de crimes de guerre, de viols ou de massacres voire de cannibalisme. D'autres risquent de voir leur nationalité congolaise mise en cause. Les formateurs belges ne sont au courant ni de leurs antécédents ni de leur agenda secret. Il convient de se rendre compte de ces circonstances à la lumière des événements tragiques qui se sont déroulés au Rwanda il y a dix ans.

Les pays étrangers maintiennent leurs projets d'exploitation des richesses en RDC.

En ce qui concerne l'Uganda, la partie non publiée du rapport xxx de l'ONU signale que les réseaux commerciaux existants ont bien l'intention de se perpétuer.

D'après ce rapport de l'ONU, la situation au Rwanda est pareil de ce point de vue. Le Rwanda est partisan d'un projet plus vaste qui reflète sa vision de l'être humain qui dépasse largement les frontières nationales.

Le projet de rayonnement économique, commercial, militaire voire politique vers l'est du Congo revêt un caractère national rassemblant les Hutus et les Tutsis. Ceci permet de dépasser les antagonismes ethniques voire de reconstruire la nation.

La journaliste suggère que les pays occidentaux (le Royaume Uni, la France, la Belgique, les États Unis et le Canada) se réunissent à huis clos avant qu'une conférence internationale sur les Grands Lacs n'ait lieu. Cela permettrait de se positionner par rapport au projet de rayonnement voire d'expansion du Rwanda, vis-à-vis des développements au Congo et en général envers les conditionnalités qui s'exercent à l'égard de tous les pays de la région.

La guerre perdue dans la région. Les exactions économiques se poursuivent et tous les groupes armés continuent à commettre des méfaits envers la population civile et à pratiquer des viols de manière systématique. Ceci entraîne des conséquences fâcheuses au niveau de la santé notamment par la propagation du SIDA et par la pratique de la mutilation sexuelle. Un problème démographique risque de se poser à plus longue échéance. Il est possible qu'il s'agit d'une

stratégie qui cherche à éliminer (à écarter) la population actuelle de l'est du Congo afin de la remplacer à terme par une autre plus nombreuse.

L'inadéquation entre les discours des ONG et de l'UNO d'une part et la situation tragique sur le terrain d'autre part a frappé l'oratrice. L'aide aux victimes est en effet fort limitée voire inexistante.

Le rétablissement de la coopération au développement belge et internationale lui semble nécessaire. Bien que les infrastructures de ces pays se soient écroulées, la population locale prend des initiatives et en assume le financement. L'oratrice cite l'exemple des nombreuses élevages de lapins qui permettent entre autre de couvrir les coûts de scolarisation des enfants.

Mme Braeckman estime qu'il convient de reconnaître l'efficacité de la société civile en RDC. Celle-ci dispose d'un savoir faire aux niveaux politique et sociale qui remonte au temps de Mobutu. Elle est à même de veiller au bon déroulement des élections parce qu'elle connaît l'origine et les liens de parenté des locaux.

Il est dès lors important que l'aide au développement se fasse en étroite coopération avec la société civile sans se limiter à renforcer les structures administratives officielles.

La presse locale congolaise a joué un rôle mobilisateur au niveau de la population et a participé à la résistance par la circulation d'information via Internet sur les massacres et les exactions.

En revanche, la presse internationale a fait preuve d'un manque cruel de motivation et d'intérêt. Les tragédies africaines se sont déroulées à l'écart des

caméras. L'oratrice attire l'attention sur un paradoxe : les journalistes belges se plaignent d'un manque de moyens pour effectuer un travail d'investigation en Afrique mais les ONG assument ce tâche qui est l'apanage des journalistes.

Lors des élections présidentielles au Rwanda, la plupart de gens ont voté pour la sécurité offerte par le candidat Paul Kagamé.

Il faut que la communauté internationale se situe envers le projet. Il faut réfléchir à l'harmonisation entre d'une part la reconstruction du Rwanda et d'autre part celle du Congo.

A l'instar de la situation en RDC, le Burundi a recours à la formule qui récompense l'impunité et favorise le maintien au pouvoir des éléments criminels. L'oratrice dénonce la contradiction entre d'une part le dépassement du critère ethnique au Rwanda en d'autre part l'inscription de ce critère dans la formule de paix au Burundi. Pour ce dernier, le critère ethnique détermine la répartition du pouvoir.

En RDC, le gouvernement de réconciliation nationale est miné par le principe de l'impunité pour crimes de guerre et crimes économiques. Il attend le verdict de la Cour internationale pénale. D'aucuns estiment que les ex-rebelles seront punis tandis que d'autres espèrent que les partis au pouvoir soient condamnés.

Étant donné qu'on ne peut écarter l'hypothèse de débordement violent, quelle sera la position de la Belgique en matière de coopération au développement ? Est-ce que notre pays entend exercer une quelconque pression sur des personnes ou des groupements ?

7.2. *Échange de vues*

La présidente estime qu'à l'heure actuelle la RDC vit toujours une situation de guerre.

M. Galand demande si les groupes mafieux, dont parlait Mme Braeckman dans son exposé introductif, font l'objet d'un quelconque contrôle de la part des autorités locales et/ou étrangères. Le membre craint que si ces groupes continuent à sévir la région risque d'être déstabilisée.

Le Rwanda a toujours été lié à une zone d'expansion dans l'est du Congo.

En effet, les jeunes Rwandais préféraient suivre des cours aux lycées au Kivu afin d'éviter l'enseignement chrétien étant le seul disponible au Rwanda. L'existence de ce hinterland économique rwandais existe depuis déjà longtemps. Le gouvernement rwandais tente de légitimer l'expansion économique en invoquant les accord dits « post Berlin » conclus entre la Belgique, l'Allemagne et l'Angleterre. Ils ont fait perdre au Rwanda une partie de son territoire, lui étant accordé par les accords de Berlin.

La conférence intergouvernementale doit permettre au Rwanda d'exercer un rôle économique dans la région tout comme il l'a fait à travers de sa diaspora.

La Belgique se doit de jouer un rôle important au sein de l'Union européenne dans l'élaboration des plans des grands travaux d'infrastructure au Rwanda afin de désenclaver le pays .

L'aide au développement tant au niveau gouvernemental que non gouvernemental doit s'inscrire dans les structures de la société civile congolaise. La population congolaise entend créer un observatoire qui lui permettrait de contrôler voire de co-gérer l'octroi de l'aide. L'orateur estime que la Belgique pourrait encourager cette aspiration.

Mme Braeckman répond que les rapports successifs de l'ONU ont fourni beaucoup d'information sur les réseaux mafieux. La Commission d'enquête parlementaire des Grands Lacs du Sénat s'est également penchée sur cette problématique lors de la législature précédente. En dépit de cela, le trafic de diamants se poursuit dans l'impunité totale. Dès lors, l'oratrice estime qu'une enquête policière en Belgique et dans la région des Grands Lacs s'impose. Elle permettrait de sanctionner les personnes impliquées directement ou indirectement dans ce trafic.

La journaliste cite l'exemple de la compagnie « Congo Holding Development Company » au Kivu. Celle-ci figure dans la partie censurée du dernier rapport de l'ONU. L'entreprise vend des matières premières au Kivu dont l'or. La RDC-Goma, un Belge et peut-être d'autres y détiennent des intérêts et la firme a en plus des connections avec le Rwanda et au-delà.

La restructuration du Rwanda aux niveaux politique et économique lui paraît un pas en avant, pourvu qu'elle soit soigneusement encadrée par les pays « amis » de la région. Autrefois existait la conférence économique des pays de Grands Lacs (la C.P.G.) qui organisait la coopération économique et la libre circulation de biens et de personnes dans toute la région. Celle-ci offrait une base équitable à la complémentarité naturelle entre d'une part le secteur des services et

l'infrastructure administrative du Rwanda et d'autre part les atouts de l'est du Congo.

L'oratrice signale que les secteurs des assurances congolais et rwandais se disputent le pouvoir à Goma. Le RCD a même empêché l'atterrissage des avions en provenance de Kinshasa. En RDC, ce secteur relève de l'État tandis qu'au Rwanda il est entre les mains du privé.

Il convient que la communauté internationale mettent des balises afin que la souveraineté de toutes les parties soient respectée tout en tenant compte de la complémentarité économique des pays concernés.

M. Cornil signale que le 28 septembre 2002, il a pu assister à la mise en œuvre de la première phase des accords de Pretoria de juillet 2002 entre le Rwanda et la RDC. Le président rwandais tenait particulièrement à l'accord conclu sous l'égide du président sud africain.

Il a pu assister en présence du chef de l'état major du Rwanda au retour des soldats rwandais qui s'étaient enfoncés bien trop loin au Kivu.

Il souhaite connaître l'appréciation que porte à l'heure actuelle Mme Braeckman sur la mise en application des accords de Pretoria dont le calendrier était extrêmement précis.

L'orateur désire savoir si le Rwanda a déjà engagé des pourparlers avec la Tanzanie pour réaliser son désenclavement économique vers la mer et pour assurer l'accès aux voies ferroviaires. Quelles sont les perspectives économiques du pays ?

En fin, le sénateur demande à Mme Braeckman si les juridictions dénommées « Gacaca » destinées à rétablir la justice au Rwanda ont abouti.

Mme Braeckman répond que le désenclavement du Rwanda constitue un impératif de survie du pays et d'équilibre dans la région. Le Rwanda dispose d'une richesse en ressources humaines par le retour de la diaspora. Elle présente un vecteur de dynamisme au service de la reconstruction du pays et de la région. La RDC dispose d'une même diaspora qui a aussi contribué à la reconstruction de son pays. L'oratrice signale par ailleurs que l'apport financier de la diaspora de ces deux pays dépasse de loin l'aide officielle.

Mme Braeckman répond qu'il y a eu effectivement des retraits de troupes mais il y a eu des réinjections de troupes par la suite. L'oratrice signale que bon nombre de Congolais ayant étudié avant 1994 au sein du FPR et dont le réseau relationnel se situe au Rwanda font partie de groupes militaires rwandais déployés. Dans la future armée congolaise, les recrues garderont un système d'hierarchie qui restera connecté au Rwanda. Cette situation pourrait miner le processus de paix par l'insertion d'agents rwandais à Kinshasa. Il y a de fortes chances que cette réalité échappe aux observateurs et aux troupes de la MONUC. La population locale par contre y voit très clair. Il faut trouver des accord politique de sécurisation de la population

Mme Braeckman répond que le système des « Gacacas » pourrait révéler que des milliers de personnes sont impliquées dans les assassinats. La vérité pourrait s'avérer insupportable.

La présidente demande comment évolue à l'heure actuelle la procédure relative au jugement des crimes de guerre au Rwanda devant le Tribunal International Pénal d'Arusha.

Elle veut également savoir s'il y a encore des troupes rwandaises (?) en territoire tanzanien exerçant éventuellement un rôle déstabilisateur. Quel est la nature de l'impact sur Bunia ou d'autres zones pour ce qui concerne l'Uganda.

La présidente demande si le Rwanda fait preuve d'une volonté de vouloir décrier les relations avec la France.

Mme Braeckman répond que la Tanzanie a pendant longtemps hébergé des groupes armés Hutu qui se sont servis de son territoire pour déstabiliser le Burundi et y ont trouvé un havre de sécurité. Il convient dès lors d'investiguer de plus près le rôle de la Tanzanie.

Le rôle de l'Uganda reste réel dans la déstabilisation de l'est du Congo (dans l'Ituri) mais réside surtout dans l'encouragement de réseaux commerciaux.

Le Burundi recherche moins une présence militaire et par conséquent, l'impératif de contrôle sécuritaire est beaucoup plus fort dans le cas du Rwanda.

Il y a une décriation entre le Rwanda et la France qui s'opère par le biais de la francophonie.

8. M. Guido Gryseels, directeur du Musée de l’Afrique

8.1 *Exposé de M. Guido Gryseels*

Het Koninklijk Museum voor Midden-Afrika heeft de rijkste verzameling ter wereld op gebied van ethnologie, zoologie, geologie en filmmateriaal van de regio.

Het museum is een unieke wetenschappelijke instelling omdat zowel de menswetenschappen als de natuurwetenschappen er zijn ondergebracht.

Het museum is ook een centrum voor kennisverspreiding met een groot aantal culturele en didactische activiteiten.

Het museum is verder ook een belangrijk opleidingscentrum op niveau van het hoger onderwijs en universiteit.

Het museum heeft nauwe banden met een aantal instellingen in Midden-Afrika. Zo wordt met de musea van Lubumbashi en Kinshasa samengewerkt op gebied van de bescherming van het cultuurpatrimonium voor wat betreft het maken van inventarissen en permanente tentoonstellingen.

De repatriëring van gegevens en know how naar Midden-Afrika wordt eveneens door het museum verzorgd. Zo worden documenten die ter plaatse zijn verloren gegaan door het museum gekopieerd en teruggestuurd naar Midden-Afrika.

Er wordt ook aan dienstverlening gedaan ten behoeve van de landen van Midden-Afrika om geologische of biologische kaarten ter beschikking te stellen.

De wetenschappelijk samenwerking met Rwanda die na de genocide van 1994 werd stopgezet is sinds 2003 opnieuw van start gegaan.

De permanente tentoonstelling van het museum wordt op een andere leest geschoeid door de samenwerking met de Afrikaanse gemeenschap te versterken en aldus af te stappen van de meer kolonialistische stijl van vóór 1960.

Het museum zal nog dit jaar een grote tentoonstelling opzetten over het koloniaal verleden van ons land. De bijdragen van de verschillende bevolkingsgroepen worden samengebracht.

Verder komt er op vraag de UNESCO een tentoonstelling over de rijkdommen van Congo op cultureel, geologisch en biologisch gebied. Vóór Brussel doet de tentoonstelling Parijs aan.

Er zijn veel intellectuelen weggetrokken uit Congo wegens de schrijnende werkomstandigheden.

Spreker wijst er op dat de expertise van België over Midden Afrika stilaan verdwijnt. Het onderzoek over Midden-Afrika in de Belgische universiteiten zou dringend moeten gecoördineerd worden. Ook in het onderwijs zou er aan Midden-Afrika en haar geschiedenis meer aandacht moeten besteed worden. België kan nu immers nog rekenen op de goodwill van Midden-Afrika. Ons land wordt er nog als een belangrijke macht beschouwd. Het komt er op aan deze expertise niet te laten verloren gaan.

..

Het immaterieel erfgoed van Midden-Afrika zou moeten bewaard worden omdat in de eerste plaats de Afrikanen er zeer fier op zijn. Het museum stelt in dit

kader een woordenboek Kirwanda/Frans en Frans/Kirwanda samen, waar zo'n 50 jaar onderzoek aan zijn voorafgegaan wegens het ingewikkeld karakter van de Rwandese taal in vergelijking met Europese talen. Ter plaatse is zo'n woordenboek belangrijk voor de alfabetisering.

Ook de biodiversiteit van Midden-Afrika moet beschermd worden. Hiervoor is er jammer genoeg weinig interesse.

Er moet financiële steun worden verleend voor de instellingen die zeer slecht uitgerust zijn en waarvan het personeel zeer slecht betaald is. Zeker in Rwanda is de toestand zeer onrustwekkend. Frankrijk wil de Belgische ontwikkelingssamenwerking uit Rwanda weghalen, terwijl zij voor hun brochures teksten kopiëren die in Tervuren werden gemaakt.

De samenwerking met Burundi ligt voor het moment vrijwel stil.

Het Museum werkt ook aan de digitalisering van de collecties zodat ze op het internet kunnen geraadpleegd worden.

8.2. Échange de vues

M. Galand estime que le Musée de Tervueren contribue à la sauvegarde du patrimoine de l'humanité. Il rappelle que le Musée a accueilli une manifestation "Dessine-moi l'Afrique" à laquelle 45.000 personnes ont participé. Une manifestation identique a été organisée en Afrique (« Dessine-moi la Belgique ») pour laquelle des associations ont envoyé du papier et des crayons pour que les enfants puissent dessiner. Elle a été organisée en collaboration avec le quartier Matongé à Kinshaha où les 600 dessins récoltés seront exposés.

En ce qui concerne la perte évidente de l'expertise africaine en Belgique, celle-ci provient du vieillissement des experts mais également du fait que l'on n'a pas voulu renouveler ces experts. Actuellement, à la suite de la réforme de la coopération au développement, on envoie très peu de gens en Afrique. La coopération par l'envoi de coopérants est le reflet d'une attitude néocolonialiste. On est passé de 3000 coopérants à 950 à l'heure actuelle. Il convient de revoir la notion de coopération qui consiste uniquement à envoyer des coopérants. Il faut créer une coopération sur la base d'échanges entre les Africains et les coopérants belges.

La Belgique n'a pas assuré la protection des patrimoines ethnologique, géologique et culturel de l'Afrique centrale. Le savoir de plus de 150 ans de nos musées est pillé par les sociétés transnationales qui l'utilisent pour réaliser des profits. Pourtant ce savoir est la propriété du peuple africain. Comment peut-on garantir la sauvegarde de ce patrimoine ? L'orateur estime qu'il faut disposer de règles internationales en la matière. Il souhaite qu'à cet égard une recommandation soit formulée par le Sénat à l'attention du gouvernement belge.

Le membre se demande également comment on peut coordonner les connaissances des universités afin de la rendre utile à la coopération ?

De heer Gryseels antwoordt dat de kennis van de verschillende universiteiten en centra omtrent Midden-Afrika dringend moet gecoördineerd worden om als basis te kunnen dienen van het Belgische Afrikabeleid. Het centrum binnen het Museum ontvangt hiervoor echter bijna geen financiële middelen meer.

De heer Gryseels wijst er verder op dat de jeugd in België meer en meer geïnteresseerd is in Midden-Afrika; dit is o.m. het gevolg van grootschalige campagnes zoals deze gevoerd in de krant 'Le Soir'.

De coördinatie van de kennis zou moeten worden uitgewerkt. Er moeten gemotiveerde ontwikkelingshulpers komen die op basis van een gelijkwaardig partnerschap samenwerken met de Afrikanen. Deze laatsten hebben immers ook een grote expertise onder meer op het gebied van landbouw.

De toegang van de transnationale ondernemingen tot de kennis van het Museum is onrustwekkend. In principe moet het Museum als openbare instelling zijn archieven en bibliotheek aan het publiek open stellen. Men probeert echter vertrouwelijke militaire en geologische informatie zoveel mogelijk te beschermen als ondernemingen deze willen gebruiken om winsten te maken. Dit is echter niet gemakkelijk omdat zij onder allerlei voorwendsels toch aan deze inlichtingen trachten te bekomen.

La présidente suggère à M. Gryseels de formuler une recommandation au gouvernement belge à cet égard afin de pouvoir disposer de plus de moyens pour protéger le patrimoine.

De heer Gryseels is van mening dat dit universeel patrimonium op lange termijn gezamenlijk zal moeten beheerd worden door de regeringen van de DRC, Rwanda en België.

La présidente demande si les recommandations de la conférence contre le racisme qui s'est tenu à Durban du 31 août au 7 septembre 2001 relatives à la responsabilité des Etats vis-à-vis des peuples qu'elles ont colonisés peuvent être mises en œuvre en ce qui concerne l'Afrique.

L'appauvrissement de l'Afrique pendant la période coloniale peut-elle être récompensée ? Il faut toutefois tenir compte du fait qu'il y a une déperdition de la référence historique à cette époque.

Op deze laatste vraag antwoordt de heer Gryseels dat dit een zeer complexe aangelegenheid is. Voor de teruggave van de culturele goederen moet vanaf 1970 de ethische norm worden gerespecteerd. De oorsprong en de export van een stuk moeten geverifieerd worden. Dit vereist een vorming van de controleurs alsook een digitalisering van de stukken.

Er werd in het kader van de werkzaamheden van de parlementaire commissie Lumumba een "Lumumbafonds" door de Belgische regering opgericht voor de preventieve diplomatie in Midden-Afrika. Dit is volgens spreker een zeer goed initiatief.

9. M. Peter Verlinden, journaliste VRT-nieuws, hoofd van de buitenlandse redactie

9.1. *Uiteenzetting*

De heer Peter Verlinden benadrukt dat zijn uiteenzetting beperkt is tot een persoonlijke getuigenis.

Hij geeft een schets van de gebeurtenissen verspreid over de periodes 1996-1997, 1997-2001 en 2001 tot vandaag. Hij schetst verder ook de rol en de verantwoordelijkheid van ons land in Midden Afrika.

Chronologisch overzicht

Periode 1996-1997

In deze periode begon de oorlog vanuit de Kivustreek en kwam er een einde aan het regime van Mobutu. Hierbij werd ook de relativiteit van de macht van een dictator duidelijk. Naar het einde van zijn bewind waren tekenen van politieke anarchie merkbaar. Etienne Tshisekedi in het voorjaar van 1997 nog eerste minister onder Mubuto heeft trouwens een merkwaardig politiek parcours afgelegd. De zonen van Mobutu maakten hun entree op het politiek toneel in 1997 en zullen in de toekomst mogelijk nog een belangrijke rol spelen.

De macht van een rebellie moet ook gerelativeerd worden. De intrede van de rebellen van Kabila in Congo is enkel mogelijk geweest door de militaire steun van de buurlanden Oeganda en vooral van Rwanda.

In deze periode speelden zich ook humanitaire drama's af zoals de moord op 200.000 of meer Rwandese vluchtelingen in Oost-Congo waarvoor de internationale gemeenschap blind is gebleven. Het bezoek van Emma Bonino aan het vluchtelingenkamp Tingi Tingi op 2 februari 1997 werpt een licht op die gebeurtenissen. Er is het fenomeen van het genocidekredit (cf. Prof. Reyntjes) en van de verloren schaamte.

Periode 1997-2001

Tijdens het regime Kabila I gaan het economisch drama en het politiek wanbeleid gewoon voort. Spreker heeft onder meer reportages gemaakt over het persoonlijke drama van figuren zoals Kakudji, Yerodia en Kabila zelf.

In het Oosten breekt een nieuwe rebellie los, waarin Rwanda vanaf augustus 1998 opnieuw een rol wil spelen door Rwandezen op sleutelposten te plaatsen.

Spreker verwijst naar de rebellie van Jean-Pierre Bemba in het Noorden, waarover hij in het voorjaar van 1999 een reportage gemaakt heeft. Bemba had zeer sterke persoonlijke bindingen met België. Er was toen hoop op een nieuwe degelijke leider die zelf uit de regio afkomstig was. De rebellie was voor logistiek afhankelijkheid van Oeganda en kreeg wapens vanuit het vroegere Oostblok.

Spreker verwijst ook naar het opmerkelijke cascadesysteem voor de verkoop van goederen, waarbij de verkoper de steun van de militairen afkoopt, die op hun beurt weer andere tussenpersonen betalen.

Spreker maakte een aantal reportages over de ontredde van de bevolking van Noord-West-Rwanda. Hier ook gebeuren humanitaire drama's, vooral in de Kivustreek en Noord-West-Rwanda. De oorlog krijgt meer en meer een grensoverschrijdend karakter.

Periode 2001 tot vandaag

Na de moord op Laurent Kabila I komt zijn zoon Joseph Kabila II, aan de macht, wat door Kinshasa niet betreurd werd, in tegenstelling tot wat door de media werd beweerd.

Er greep een ommekeer in de plaatsbepaling van de DRC op het internationaal schaakbord plaats. De Verenigde Staten vreesde dat Afrika een bakermat van terrorisme zou worden na de aanslagen op Amerikaanse ambassades in Dar-es-Salaam en Nairobi. Zij stuurden Zuid-Afrika in de vuurlinie om te gaan bemiddelen.

De persoonlijke rol van Joseph Kabila II, die de heer Verlinden als eerste geïnterviewd heeft in mei 2001, was ook belangrijk. Hij weet de juiste personen op de juiste politieke posten te plaatsen en heeft een gevoel voor timing voor het doorvoeren van hervormingen. Het komt er immers op aan het politiek evenwicht te behouden.

Periode 2001 tot vandaag

Het taboe van de humanitaire drama's verdwijnt, men weet nu dat het over drie miljoen doden gaat. Spreker verwijst naar zijn reportage in Bukavu in juli 2002, waarin vrouwen de moed oprachten om te getuigen over de mishandelingen die zij hebben ondergaan.

De Kivustreek is economisch geannexeerd door Rwanda. De politieke patstelling raakt doorbroken. Toch rijzen heel wat vragen zoals : wie beslist bij de vredeakkoorden, worden ze gedragen door de onderhandelaars, wie heeft of beweert de macht te hebben, welk is de rol van de entourage van politieke figuren zoals Tshisekedi, Yerodia, Rwandese militaire leiders, etc. ?

Belgische rol in de DRC:*Koloniaal verleden*

Belgisch Congo was naar de normen van toen een modelkolonie. Men heeft echter te laat beseft dat kolonialisme, eigen aan de toenmalige tijdsgeest, racisme inhoudt. De dekolonisatie was een drama zowel voor de Congolezen als voor de Belgen. De verantwoordelijkheid voor de implosie van Congo tussen 1960 en 1990 ligt bij de Congolese politieke leiding die gedoogd werd door de grootmachten die in de Koude Oorlog verwickeld waren.

De Belgische politieke klasse gaf blijk van een gebrek aan moed. Er werd vooral veel Belgisch ontwikkelingsgeld verspild, zoals bijvoorbeeld de studie

opgesteld door het kabinet van de heer A. Geens, staatssecretaris voor ontwikkelingssamenwerking in 1991.

Recente geschiedenis (Belgische machteloosheid en bijgevolg desinteresse)

Er was grote opluchting toen vice-premier en minister van Buitenlandse Zaken, de heer Louis Michel voor Centraal-Afrika een hernieuwde belangstelling betoonde. Men kan zich wel afvragen waarom.

Het huidig buitenlands beleid inzake Centraal-Afrika is niet steeds , zelfs niet voor een journalist, goed te volgen. Het gaat voornamelijk om politieke tactiek en strategie, bijvoorbeeld met betrekking tot de houding tegenover Rwanda, tegenover Kabila I en II en de militaire engagementen.

De omvang (3 miljoen doden) van de humanitaire drama's werden te weinig onderkend. De verantwoordelijkheid van de Belgische media is terzake beperkt, vanwege de houding van de strijdende partijen die geen toegang tot het strijdtoneel verlenen

Huidige verantwoordelijkheid

Het is belangrijk de Belgische maatschappij haar verantwoordelijkheid opneemt. Men mag terzake geen foute conclusies uit de Lumumba-commissie trekken. Het belang om vandaag opnieuw verantwoordelijkheid voor Centraal-Afrika te dragen mag niet gebeuren op basis van een schuldgevoel voor wat er in de jaren vijftig en zestig van de vorige eeuw in deze regio is gebeurd. Het huidig optreden dient zich in het kader van een noodzakelijke internationale solidariteit te situeren.

De rol van de politici dient vernieuwend te zijn door op te komen voor universele basisrechten zoals voeding, gezondheid, opvoeding en veiligheid, en niet voor de oude en nieuwe elites. Ook de NGO's zouden dezelfde prioriteiten dienen aan te kleven. Terloops dient gezegd dat de NGO's niet altijd een juiste weergave geven van de noden van de bevolking.

De heer Verlinden is van mening dat men zich niet mag blindstaren op de niet-verkozen vertegenwoordigers en op Kinshasa, dat tenslotte slechts 10% van de DRC vertegenwoordigt. Kinshasa is nu uitgegroeid tot een zekere microkosmos van heel Congo. Het is min of meer opgedeeld in wijken die de verschillende delen van de DRC vertegenwoordigen. Het is vooral van groot belang te weten wat zich in het binnenland afspeelt.

De journalist waarschuwt voor Westerse modellen van vertegenwoordiging. Men moet voortdurend rekening houden met de wensen en noden van de Congolese bevolking.

Onze partijpolitieke modellen zijn wellicht niet de meest aangewezen instrumenten om in landen zoals de DRC en zeker in Rwanda toe te passen. Spreker pleit niet voor verlicht despotisme, maar voor modellen van participatie die wellicht verschillend zijn van die bij ons maar die vanuit bepaalde microkosmosen, die men eerder in het Congolese binnenland kan vinden, kunnen groeien.

Belgen en buitenlanders die zich momenteel nog steeds in Congo bevinden zijn wegens hun kennis van het terrein vaak van groot belang als tussenpersonen.

Het is van belang tijd te maken voor het inwinnen van informatie, voor terreinbezoek ook in moeilijke omstandigheden, en dit vooral in het binnenland.

9.2. *Échange de vues*

Madame Durant attire l'attention sur le système de cascade et de redistribution qui fonde presque toute la société congolaise.

L'oratrice estime que l'Est du Congo peut être considéré comme le baromètre pour l'avenir du pays. Il convient donc de régler le problème de l'occupation de l'Est afin de pouvoir entamer la reconstruction du pays. A cet égard, elle met en cause l'appui inconditionnel du gouvernement belge au Rwanda par rapport à la situation à l'Est du Congo.

Mme Durant souhaite connaître l'entourage des personnalités congolaises au niveau politique dont le fameux Jean-Pierre Bemba.

De heer Lionel Vandenberghe is van mening dat er vooral aan de basisbehoeften van de Congolese bevolking aandacht moet besteed worden. De steun aan het Congolese leger lijkt hem daarbij minder belangrijk en een militaire interventie van België in Congo lijkt hem vrijwel uitgesloten.

De heer Verlinden antwoordt dat er moet rekening gehouden worden met het feit dat er zich veel burgers bij het Congolese leger hebben aangesloten om te overleven. Zij hebben ook hulp nodig inzake basisbehoeften.

De heer Hostekint wenst de mening te kennen van de heer Verlinden over de door België te voeren politiek tegenover Rwanda en Congo. Hij merkt daarbij op dat de heer Verlinden zeer kritisch staat tegenover het Rwandees regime.

Hij vraagt of de journalist van mening is dat België de hoge verwachtingen die de landen van Centraal-Afrika in haar stellen ook kan realiseren.

La présidente demande comment la Belgique peut aider le Congo à restructurer l'État. Elle souhaite savoir si une action parlementaire doit s'adresser à l'État fédéral congolais afin de dépasser la division en ethnies.

Mme Crombé-Berton demande quelle est l'aide la plus urgente que la Belgique puisse accorder au Congo.

De heer Verlinden antwoordt dat hij vooral zeer kritisch staat tegenover de Rwandese president Paul Kagame en zijn elite en niet tegenover de Tutsis. Er zijn na 1994 onder het nieuwe regime immers zeer veel mensen spoorloos verdwenen zijn. België heeft hieraan nooit zeer veel aandacht besteed.

Zijn kritische houding tegenover het regime van Kabila I in Congo is hem trouwens ook in bepaalde academische kringen zeer kwalijk genomen.

De steun die de Belgische regering aan Rwanda verleent kan beschouwd worden als een vorm van politieke strategie. De vroegere Rwandese president Habyarimana, die indertijd in Centraal-Afrika als een voorbeeld gold, is trouwens eind 1993 door België officieel ontvangen wat toen ook als een vorm van politieke strategie kon gezien worden.

M. Galand souligne que déjà en 1992, la Fédération Internationale des Droits de l'homme, le Centre national de la Coopération au Développement et l'opération

« 11.11.11 » avaient déposé auprès du premier ministre, du ministre des Affaires étrangères et du président de la Commission européenne un rapport détaillant l'ensemble de la préparation du génocide par le régime du président Habyarimana.

L'orateur estime que cela démontre qu'à cette époque le président n'était plus considérée comme un modèle par une partie de l'opinion publique en Belgique.

De heer Verlinden antwoordt dat deze kritische stemmen door de beleidsvoerders niet werden gehoord.

M. Galand estime que le ministre des Affaires étrangères a développé une stratégie d'appui envers le Rwanda par laquelle il vise à contenir le pays. Il assume au moins sa responsabilité en la matière et est toujours disposé à rendre des comptes au parlement. Il considère qu'en général notre pays a une responsabilité collective par rapport au passé et vis-à-vis le présent.

Il est dès lors très important que la Belgique surveille de près les relations politiques dans la région

A cet égard, le membre demande si le Vice-Président du Congo, Jean-Pierre Bemba et le président de Congo Brazzaville, Denis Sassou Nguesso entretiennent des relations

De heer Verlinden antwoordt dat er tussen beiden steeds contact is geweest maar is niet de hoogte van enige militaire alliantie tussen hen.

M. Galand demande quelles actions la Belgique peut entreprendre aux niveaux bilatéral et multilatéral pour rétablir l'État de droit.

De heer Verlinden antwoordt dat ons land moet rekening houden met de vredesbespreking op internationaal gebied. Het is echter ook belangrijk aan netwerking te doen waarbij contacten worden gelegd met personen die een belangrijke rol spelen in de Congolese samenleving. Het is belangrijk die mensen te vinden waarin de bevolking vertrouwen heeft. Het Belgische parlement ontwikkelt trouwens ook contacten met Congolese parlementairen.

Het komt er voor Congo vooral op aan te overleven, wat een opdracht is voor de ontwikkelingssamenwerking.

10. M. Jean-Pierre Mutamba Tshampanja, ambassadeur de la République
Démocratique du Congo

10.1. Exposé de M. Jean-Pierre Mutamba Tshampanja

M. Mutamba Tshampanja rappelle que la RDC sort d'une guerre qui a duré plus de cinq ans, entraînant la mort de plus de 3,5 millions de personnes, des centaines de milliers de blessés, la destruction d'une partie de la forêt et des infrastructures socio-économiques.

La genèse du processus de pacification en RDC se trouve d'une part dans l'aspiration profonde de la population à vivre dans la paix et d'autre part dans la ferme volonté du chef de l'Etat, le général-major Joseph Kabila, de concrétiser cette aspiration en dépit de tous les obstacles.

Après son discours-programme du 26 janvier 2001, qui engageait le pays dans la voie de la pacification et de l'ouverture à la communauté internationale, le président de la RDC a amorcé un ballet diplomatique afin d'expliquer la détermination de son gouvernement pour la résolution du conflit et pour la réintégration de la RDC dans le concert des nations. Depuis lors, des résultats concrets ont été obtenus, grâce à l'appui de la communauté internationale, et notamment de la Belgique.

Parmi les acquis, on peut citer la signature d'accords de paix ou de normalisation des relations bilatérales avec les principaux pays qui ont soutenu les différentes rebellions, la cessation effective des hostilités, la mise en route du dialogue inter-congolais et la signature de l'accord global et inclusif de Pretoria, la mise en place d'un gouvernement national incluant toutes les parties et composantes ayant pris part au dialogue inter-congolais, la mise en place d'un parlement de transition devant fonctionner selon les normes d'une démocratie moderne, la reprise de la collaboration entre la RDC et les institutions financières internationales et la mise en place d'un programme d'assainissement du cadre macro-économique comme prémices d'une reprise de programmes structurels d'ajustement.

La communauté internationale a répondu dans un premier temps par une aide d'appoint pour l'aboutissement des acquis précités. Ces acquis étaient un préalable incontournable à une implication plus structurelle dans l'accompagnement de la transition.

Où en est la RDC actuellement?

Sur le plan de la pacification et de la réunification du territoire national, le navire a bien quitté le port et se dirige vers l'avènement d'un Congo totalement réunifié et souverain. La circulation des biens et des personnes sur le territoire national se développe. Les réseaux commerciaux s'intègrent progressivement, le gouvernement de transition étend son autorité sur toute l'étendue du territoire. Les bases d'une armée réunifiée sont consolidées progressivement. On peut ici épingleur l'implication de la Belgique et de la communauté internationale dans la formation d'une brigade mixte en Ituri, la formation d'officiers supérieurs à l'École royale militaire en Belgique et la mission Artemis qui a conforté la pacification de l'Ituri.

Certes, des inepties jouent à l'encontre de la dynamique de ce processus. La Belgique et l'Union européenne pourraient exercer une pression suffisante pour que s'estompe le soutien extérieur à des formes de résistance au processus de pacification et de réunification car des agendas cachés de tous bords sont de nature à déséquilibrer l'édifice de la paix.

Quid du gouvernement de transition? A partir de composantes auparavant antagonistes est né un gouvernement homogène, fonctionnant de façon satisfaisante. Sur les matières politiques, il convient de souligner le rôle catalyseur du comité international pour l'appui de la transition. Ce comité pourrait aider davantage le gouvernement actuel en consolidant la souveraineté nationale, notamment par son intervention en cas de blocages.

La préparation des élections libres et démocratiques est aussi au centre de la phase de transition. Il semble que cette préparation soit jugée lente par certains. Mais le chef d'Etat a été clair: il entend convoquer ces élections dans le délai prévu par l'acte régissant la transition actuelle. Pour des élections libres et démocratiques, il faut des moyens conséquents et un soutien inconditionnel au processus électoral en préparation. Les problèmes qui pourraient perturber la bonne tenue des élections sont facilement identifiables. Il suffit de leur accorder une attention particulière. Le recensement de la population est une étape indispensable, mais pour le Congo, elle impliquera un déploiement sans précédent de moyens financiers. La RDC espère donc une participation conséquente de ses partenaires de la communauté internationale et de l'Organisation de l'Unité africaine.

Un gros problème est celui de l'identification nationale. Il deviendra encore plus complexe en cas d'ingérence étrangère, mais aussi si l'on en fait un sujet tabou alors qu'il a été à la base des souffrances de la population congolaise. Pour éviter d'en faire un blocage dans le dialogue inter-congolais, la RDC a décidé d'en post-poser son traitement. Mais la RDC attend de la communauté internationale qu'elle empêche tout pays étranger de s'immiscer dans le règlement de la question de la nationalité.

Quid de la reconstruction économique du pays? Le précédent gouvernement de la RDC avait mis en place sous la supervision des institutions financières internationales un programme de stabilisation du cadre macro-économique. Ce programme a permis de baisser sensiblement l'inflation et de rendre plus stable le franc congolais. La conduite de la politique économique a été satisfaisante bien que des efforts supplémentaires soient recommandés. Le rapport du FMI consacré à l'évaluation de ce programme est encourageant. Les institutions financières internationales, la Belgique, les Etats-Unis, l'Union européenne ont annoncé l'octroi de diverses aides à la RDC.

Avant la transition, un contrôle de la chaîne de dépenses publiques avait été mis en place. Son efficacité devrait être renforcée par l'action parlementaire.

Sur le plan socio-économique, il est flagrant que la RDC est à reconstruire. La lutte contre la pauvreté et la course pour le développement durable figurent parmi les priorités du gouvernement. C'est dans ce combat que la Congo souhaite développer un partenariat en lieu et place de l'ancien type de coopération où l'assisté demandait et se contentait de ce qu'il recevait. La RDC souhaite une coopération basée sur la concertation et la prise en compte des besoins de chacun.

Les domaines où les besoins se font sentir sont multiples. Le système de santé doit être rebâti. Les structures d'accueil sont déficientes. Les médecins congolais s'expatrient. Appelée à jouer un rôle majeur dans la vie sociale, la société civile congolaise a besoin de s'inspirer de l'apprentissage qu'ont connu les sociétés civiles des autres nations.

La situation est la même pour le système d'éducation. Des écoles doivent être organisées et des programmes de formation financés. Des échanges entre institutions universitaires seraient les bienvenus.

L'exploitation agricole, la réhabilitation des infrastructures routières, de distribution d'eau et d'électricité sont autant de secteurs où les partenaires belges pourraient trouver des intérêts convergents avec ceux des Congolais. Le programme multisectoriel de réhabilitation d'urgence lancé par le gouvernement de transition offre un cadre stratégique pour l'utilisation ciblée des ressources.

Toute initiative à venir sera d'autant plus bénéfique que la population sera réellement impliquée.

10.2. Echange de vues

M. Galand signale que dans sa coopération, la Belgique a créé un système de commission mixte pour élaborer les programmes de coopération entre l'Etat belge et le Congo. L'ambassadeur est-il favorable à ce qu'on mette en place rapidement cette commission ou trouve-t-il qu'il y a d'autres priorités, telles que la reconstruction de l'armée ?

L'ambassadeur a parlé de partenariat avec la société civile. La société civile congolaise a souvent été à l'avant-garde de la revendication démocratique au Congo. Quels mécanismes l'Etat congolais entend-il développer pour favoriser le renforcement de la société civile et accélérer la mise en oeuvre des programmes négociés par les différents acteurs de la société civile tels que universités, ONG, villes jumelées, etc.? Comment faire pour favoriser la coopération avec les associations locales, sans devoir se limiter aux grandes villes?

M. Lionel Vandenberghe se réjouit de ce que M. Mutamba Tshampanja ait décrit les grands problèmes structurels mais qu'il ait aussi mis l'accent sur la dimension micro-économique, le vécu des gens, les soins de santé, l'enseignement, etc.

Les parlementaires belges ont la mission de continuer à sensibiliser la population aux problèmes du Congo. La meilleure manière, selon lui, est de développer des petits projets, des contacts avec des communautés locales.

Quels sont les actions prioritaires aux yeux de l'ambassadeur – toute en étant envisageables au niveau belge-- pour sortir les gens de la misère?

Le membre souhaiterait aussi connaître l'avis de l'ambassadeur sur le rôle de l'armée belge en Afrique centrale. Lui-même déclare conserver une certaine réserve à cet égard.

Vu la taille du pays, comment va-t-on pouvoir organiser correctement les élections en dehors des grandes villes?

Enfin, tout le monde sait que les dirigeants politiques actuels du Congo n'ont pas un passé irréprochable. Pour l'opinion publique belge, c'est assez difficile à accepter. D'une part, il y va du respect des droits de l'homme, et d'autre part, il lui semble que des dirigeants doivent inspirer un certain respect.

M. Chevalier estime, quant à lui, que le peuple congolais est libre de choisir les leaders politiques qu'il veut. Si ceux-ci n'ont pas toujours un passé exemplaire, on pourrait dire la même chose pour la classe politique belge.

S'il est clair que les ONG peuvent jouer un rôle important, il ne faut pas non plus négliger le monde des entreprises belges. Lui-même est convaincu que c'est des investissements du secteur privé que va venir le développement.

Le membre a participé il y a quelques semaines au forum de la banque mondiale à Paris. Il y a constaté l'intérêt des entreprises belges, wallonnes ou flamandes, pour le Congo. Ils attendent beaucoup de la Belgique et des Fonds internationaux. Beaucoup de promesses sont faites par la Banque mondiale, le FMI, la Banque européenne d'investissement. Le Conseil européen a exprimé à plusieurs reprises son souhait que des fonds importants soient alloués au Congo, Rwanda et Burundi. La présidence irlandaise affirme que l'Afrique centrale est une priorité absolue pour l'Union européenne. Cependant on ne passe pas à l'acte. La Banque européenne d'investissement est réticente quand il s'agit de mettre à disposition les fonds nécessaires pour que le pays puisse redémarrer. Quelle est l'opinion de M. Mutamba Tshampanja sur ces difficultés?

Mme Lizin demande si la Banque mondiale s'est déjà engagée dans le cadre du plan stratégique de réduction de la pauvreté adopté par le Congo comme formule intérimaire ou si elle attend encore d'autres éléments.

M. Mutamba Tshampanja remarque que plusieurs sénateurs sont revenus sur les ONG ou, plus largement, la société civile. Si on accorde autant d'importance à la société civile au Congo aujourd'hui, c'est parce qu'elle a joué un rôle majeur pour arriver à la phase de transition actuelle. Il est important de noter les nombreux contacts qu'a eu la RDC avec le monde universitaire et d'autres institutions basées en Belgique pour relancer le dynamisme des structures qui font la vie d'un pays. Pour que la société civile joue un rôle efficace, il faudrait que tout le monde comprenne ce qu'on entend par là. C'est pourquoi il insiste pour partager l'expérience de la société civile en Belgique.

On en demande parfois trop à la RDC. Non seulement le pays sort d'une guerre prolongée mais avant celle-ci déjà, toute l'aide dont il bénéficiait avait été suspendue suite au massacre de Lubumbashi. Aujourd'hui, la RDC a besoin de l'expérience et de la stabilité de la Belgique pour essayer d'équilibrer la société congolaise. Le gouvernement congolais fait beaucoup de place à la société civile et lui donne des moyens importants pour qu'elle joue un rôle autonome dans la vie de l'Etat.

La mise en place d'une commission mixte fait l'objet d'un débat. L'important est de connaître la forme et la mission qu'on va confier à cette commission mixte. Si la RDC privilégie aujourd'hui le terme "partenariat", c'est en raison des résultats qu'a donnés dans le passé ce qu'on baptisait "commissions mixtes".

Le partenariat avec la Belgique qui se déroule actuellement au niveau de l'armée est un exemple du type de collaboration que la RDC souhaite. Si la RDC a besoin de ressources financières pour redémarrer, elle a aussi besoin d'actions concrètes. La présence de l'armée belge au Congo est pour la population le signe que la guerre est finie et que les partenaires sont à nouveau là. C'est pourquoi un appel est aussi lancé aux investisseurs étrangers. Si les partenaires attendent, le peuple congolais s'imagine que c'est à cause d'informations selon lesquelles la guerre n'est pas finie et la stabilité menacée.

La RDC a été déstabilisée à cause de bandes armées, parfois soutenues par d'autres pays. La réforme de l'armée est donc une question très importante. La présence des Belges ne vise pas à former une milice apte à recommencer la guerre, mais à jeter les premières bases d'une armée correctement instruite, qui puisse jouer son rôle de défense du territoire et garantir ainsi la stabilité du pays. Ce rôle a été confié à la Belgique dont l'Ecole royale militaire a formé la plupart des officiers de l'armée congolaise.

Enfin, l'ambassadeur confirme l'engagement de la Banque mondiale dans le cadre du plan stratégique de réduction de la pauvreté adopté par le Congo.

M. Galand estime qu'il est indispensable de réhabiliter l'économie du Congo. Les entreprises belges ont donc un rôle à jouer mais elles manquent d'informations sur la situation au Congo, notamment sur les garanties qu'on peut avoir sur les investissements là-bas.

Dans les années '90, après la Conférence nationale souveraine, l'Union européenne avait annoncé une somme de 30 millions d'euros destinée à soutenir le Congo dans la mise en place du processus électoral. Ces fonds existent-ils toujours et pourraient-ils être engagés? La Belgique pourrait alors faciliter la mise en place d'équipes pour encadrer le processus de recensement, en se fondant sur l'expérience acquise à Lubumbashi et Kinshasa.

M. Mutamba Tshampanja pense qu'il s'agit en effet d'une piste à explorer. M. Kabila est déterminé à mener à bien le processus électoral dans le délai fixé. Toutes les pistes permettant d'aider à accomplir cette mission sont évidemment utiles.

M. Galand poursuit en plaidant en faveur d'un contrôle du Parlement sur les engagements pris par le gouvernement et les institutions internationales. Quand on examine quelques années après une conférence la mesure dans laquelle les engagements ont été suivis, on constate que les sommes ont été engagées à concurrence d'environ 15%. Il faudrait pouvoir poursuivre les bailleurs de fonds qui ne respectent pas leur promesse.

Mme Lizin réplique que, souvent, les projets ne se concrétisent pas à cause de freins administratifs qui ne viennent pas toujours du bailleur de fonds, mais aussi du pays bénéficiaire.

La présidente est d'avis qu'il faut insister sur le processus électoral pour lequel un recensement préalable est indispensable. Le problème n'est pas propre à la RDC. Il faut concentrer l'aide sur les programmes de rétablissement de l'état civil avec des technologies modernes pouvant fonctionner même en l'absence d'infrastructures routières dans un pays. Ces programmes poursuivent un objectif de sécurité intérieure, mais contribuent aussi à la lutte contre la pauvreté en empêchant, par exemple, la vente d'enfants.

Par contre, financer des élections sans que le recensement et l'état civil soient gardés à jour serait du gaspillage.

La présidente résume les points essentiels pour les recommandations :

- Recensement avec appui financier de l'Union européenne
- Nationalité
- Stabilité monétaire – rester dans la ligne FMI
- Chaîne de dépenses publiques soumise à un contrôle réel
- Développement du Parlement
- Partenariat avec éventuellement une commission mixte. Il faut un lieu où les exécutifs se réunissent et s'engagent de façon précise en présence des donateurs internationaux.

M. Mutamba Tshampanja invite aussi la Belgique, forte de son expérience au Congo, à rassurer la communauté internationale. Trop de pays ne font plus confiance à la RDC parce que le secteur privé belge n'y investit plus. La Belgique est le trou de la serrure par lequel les autres pays regardent le Congo.

Pour attirer les investisseurs privés, il faut restaurer la sécurité et la justice. Ce sont là deux domaines dans lesquels la RDC a besoin d'aide.

11. M. Justin-Marie Bomboko, 2ème Vice-Président du Sénat, ancien ministre de la RDC

11.1. Exposé de M. Justin-Marie Bomboko

Depuis mon arrivée en Belgique en 1955 et mes études à l'Université Libre de Bruxelles, les relations entre nos deux pays n'ont cessé d'être pour moi un sujet de préoccupation majeur quelles qu'aient été les fonctions que j'ai occupées. Aujourd'hui votre invitation témoigne de l'attention et de l'intérêt renouvelé de votre pays envers le mien et je vous en suis très reconnaissant.

Qu'après plus d'un siècle d'histoire commune, comme l'a appelé Sa Majesté, le Roi Albert II dans son dernier message de Noël, et les multiples péripéties qu'a connues ce parcours, nous nous retrouvions aujourd'hui pour aborder ensemble cette question fondamentale comme à celui de la majorité des Congolais, est pour moi la preuve de notre amitié inaltérable malgré les avatars de l'histoire.

Mais avant de répondre à la question posée, envisageons tout d'abord le pourquoi de la question. Il y a à cela plusieurs réponses. Tout d'abord il est remarquable que malgré l'interruption de la coopération d'État à État, sous le régime Mobutu, les liens entre la Belgique et la RDC (alors Zaïre) se soient maintenus. En effet la coopération humanitaire et les activités des ONG se sont poursuivies de sorte que les contacts n'ont jamais été suspendus et que la Belgique conserve donc un niveau d'expertise irremplaçable en ce qui concerne le Congo. Deuxièmement en Belgique, la législature précédente et l'actuel gouvernement ont insufflé un nouvel esprit et un nouvel élan à la politique de

coopération. De leur côté, les Congolais par la voix du Président Joseph Kabila sont demandeurs de collaborations extérieures en provenance entre autres de la Belgique. D'ailleurs celle-ci a répondu présente et a accompagné la RDC dans tous ses efforts récents pour résoudre la crise multidimensionnelle qu'elle connaît aujourd'hui comme en témoigne la table ronde qui fut organisée à Bruxelles en décembre 2001 et le soutien qu'elle apporte au DIC.

Le temps est donc venu de donner à nos relations une nouvelle impulsion. Les besoins actuels de la RDC sont énormes. Dans pratiquement tous les secteurs d'activité la RDC a régressé depuis 44 ans d'indépendance. L'état des lieux dressé par la commission économique et financière du DIC a montré que :

- de 1990 à 2000, le PIB a régressé en moyenne de 8 % ;
- dans le secteur agricole, la production d'exportation a régressé (pour certains produits que la RDC exportait au début de son indépendance, la baisse est telle qu'elle est devenue importatrice) et la production alimentaire s'est, en conséquence réduite pour n'être plus qu'une agriculture de survie ;
- dans le secteur minier la production a également subi des baisses importantes, hormis le diamant artisanal ;²
- le système monétaire et financier est tombé en faillite, entraînant celle de la Banque centrale ;
- les infrastructures se sont délabrées ou ont été détruites ; alors que, par exemple, la RDC dispose de 17 % des réserves hydroélectriques mondiales, les installations d'Inga ne sont utilisées qu'à un tiers de leur capacité.

² A titre d'illustration, en 2000 la production de la Gécamines était de 16 fois moins élevée qu'en 1989.

Dans le domaine de la santé, la commission estime que la situation est très préoccupante. L'état sanitaire de la population s'est aggravé du fait de la « détérioration très avancée » des infrastructures, l'obsolescence des équipements, le manque de médicaments, le manque d'hygiène et l'insalubrité de l'environnement, l'insuffisance qualitative et quantitative du personnel médical.

Et, le bilan analogue a été établi en matière d'enseignement, d'environnement (déforestation) etc. Le programme économique et social d'urgence a été estimé à 3,5 milliards de \$ US sur une période de trois ans (selon la Banque mondiale, ce montant a été ramené à 2 milliards de \$.

Cependant, la conjoncture actuelle justifie amplement l'intensification de la coopération. Grâce aux apports du FMI, la RDC a pu rembourser une grande partie de sa dette extérieure et a bénéficié de l'initiative PPTE, ce qui lui a permis de réduire celle-ci d'environ 80 %. La Banque Mondiale dans le cadre du programme Multisectoriel d'Urgence pour la Reconstruction et la Réhabilitation (PMURR), finance toute une série d'études en matière de « capacity building ». Le PIN (Programme indicatif national) a été adopté dans le cadre des relations ACP-UE. L'Union européenne a débloqué 120 millions d'euros des 7^{ème} et 8^{ème} FED, gelés depuis 1991.

Les institutions politiques de la transition sont en place et fonctionnent et les perspectives de croissance telles qu'évaluées par le FMI sont à nouveau positives. De nombreux chantiers commencent à s'ouvrir.

En outre, tant en RDC qu'en Belgique, il existe un potentiel de connaissances et d'expériences largement sous-employé. Il est un domaine, en effet où la RDC a accompli des progrès considérables depuis son accession à l'indépendance, c'est la formation de cadres au plus haut niveau. Mais étant donné le phénomène de la fuite des cerveaux, ces intellectuels ne participent pas au développement de leur pays car ils se retrouvent souvent sans emploi dans le pays de résidence. Il y a donc là une situation très préoccupante de part et d'autre.

Il y a un autre obstacle majeur au développement de la RDC dans le secteur agricole. Il s'agit du problème souvent évoqué mais jamais résolu des subventions aux agriculteurs et aux exportations de produits agricoles et des mesures protectionnistes mises en œuvre par les pays industrialisés. Une autre difficulté est le poids absolument inhibiteur des coûts de production en Afrique subsaharienne en général et en RDC en particulier. Il est donc indispensable d'améliorer les niveaux de productivité grâce à des transferts de connaissances (Gembloux) et de capacités entrepreneuriales (PME).

Dans ce contexte, qu'il est apparu important de rappeler brièvement, quelles sont aujourd'hui les perspectives d'avenir qui permettraient effectivement de renforcer la coopération entre la Belgique et la RDC ?

La réponse à cette question est simple. Les relations entre nos deux pays doivent être conçues désormais en termes de partenariat et non plus en termes de donateur-récepteur.

Certes, la notion de partenariat est devenue, tout au moins dans les discours, un point de passage obligé de toute politique de coopération (cf. L'allocution de Noël du Roi Albert II) et de toute stratégie de développement (cf. NEPAD). Encore faut-il s'entendre sur le contenu à donner à ce concept pour éviter qu'il

ne devienne un simple artifice terminologique camouflant le statu quo. L'accord de partenariat ACP-UE signé à Cotonou le 23 juin 2000 définit précisément les principes qui doivent guider des rapports de partenariat : égalité des partenaires, appropriation par les pays et les populations concernées des stratégies de développement, ouverture du partenariat au secteur privé et à la société civile, rôle central du dialogue (article 2). Cela signifie donc que désormais la relation de partenariat doit être génératrice de bénéfices réciproques. C'est ainsi que, par exemple, réduire la pauvreté aura aussi pour effet d'enrayer l'immigration qui pose aujourd'hui problème aux pays industrialisés (en particulier l'immigration clandestine), favorisant entre autres la montée de l'extrême droite. Autre exemple : en matière de transfert de connaissances, l'initiation aux technologies nouvelles est une nécessité pour l'Afrique, mais celle-ci peut offrir un vaste terrain d'expérimentation aux chercheurs occidentaux (cf. Gembloux en matière agricole). Ou encore, dans le domaine des PME, il existe de larges possibilités d'investissement et de collaboration mutuelle notamment en matière d'emploi. En fait, c'est dans toute une série de secteurs que des relations de partenariat sont susceptibles de porter leurs fruits : rôle des femmes, administrations communales, établissements d'enseignement aux différents niveaux, santé... De plus, de tels traits d'union ne doivent pas se limiter à une élite ou au milieu des décideurs au sommet. Trop souvent en effet, les projets de coopération se décident en l'absence de ceux qui en sont ou devraient en être les bénéficiaires et, en conséquence, ratent leur cible et ne remplissent pas leurs objectifs. Des filières de concertation doivent donc être créées verticalement et horizontalement. Les contacts entre communautés, administrations locales, associations, particulièrement les associations de femmes en milieu rural dont nous savons tous ici, le rôle fondamental qu'elles jouent dans la vie quotidienne de nos sociétés tant économiquement que socialement, ces contacts permettront une meilleure connaissance réciproque et deviendront le lieu où pourra

s'exprimer en toute liberté l'interculturalité. L'indispensable dialogue s'ouvrira ainsi à la société civile et deviendra pour elle la source d'un enrichissement considérable de part et d'autre, évitant le poids d'une bureaucratie intermédiaire souvent paralysante.

Le partenariat suppose aussi la mise en place d'une structure de concertation permanente, consultative réunissant les personnalités qui, dans les divers milieux intéressés, économiques, politiques, culturels, académiques, possèdent un haut niveau d'expertise et qui serait un utile complément à la commission mixte à réactiver en tout état de cause, mais de nature essentiellement technique.

Il faut évidemment se réjouir, dans le cadre de ces relations de partenariat, de ce que la RDC et d'une façon plus générale, la région des Grands Lacs ait retrouvé sa place dans la politique étrangère de la Belgique et soit prioritaire dans sa politique de coopération. Cependant les perspectives sont peut-être moins prometteuses qu'en apparence. L'objectif, combien de fois répété du 0,7 % du PNB à consacrer à la coopération, n'est programmé qu'à échéance de 2010. Il ne faut donc pas s'attendre à court terme à des augmentations importantes. En outre s'il est vrai que la RDC figure en tête de liste des pays partenaires, un examen plus attentif révèle que si l'on tient compte du rapport des enveloppes financières prévues par rapport au nombre d'habitants ou à l'étendue du territoire, ce n'est plus, loin s'en faut, la RDC qui occupe la première place. A titre d'exemple, le montant total des contributions allouées au Rwanda en 2001 a été de 12.170.528 Euros, soit environ 1,5 euro par habitant et de 37.621.036 Euros à la RDC soit environ 0,6 euro par habitant ou encore 600 euros par km² au Rwanda et 16 Euros par km à la RDC. La RDC est donc en droit de penser que, compte tenu des nécessités de l'heure, un plus gros effort encore mériterait d'être programmé.

L'orateur est d'avis que la nécessaire ouverture du partenariat au secteur privé est, dans la conjoncture actuelle, comme revêtant une importance capitale.

L'histoire de la colonisation belge révèle, en effet, le rôle fondamental qu'a joué le capital privé dans la mise en valeur des ressources du Congo quelles qu'aient été les critiques qui ont pu être formulées à ce sujet. Aujourd'hui, sans l'apport du secteur privé et entre autres l'établissement de relations de partenariat entre PME congolaises et belges, le développement sera impossible. En ce domaine, je souhaiterais insister sur deux choses.

Le syndrome de la zaïrianisation n'a plus aucune raison d'être. Ce triste épisode de l'histoire économique de mon pays qui a créé de profonds traumatismes dans le chef de ceux qui ont été spoliés et qui a été un important sinistre encore bien plus considérable pour l'économie congolaise doit être considéré comme un accident de parcours qui ne se reproduira plus.

Au contraire, c'est toute une série de mesures qui ont été adoptées récemment et qui sont de nature à redonner confiance aux investisseurs potentiels. Plusieurs lois réorganisant et sécurisant divers secteurs de l'économie ont été adoptées. En septembre 2001, lors d'une réunion conjointe à Kinshasa un mémorandum portant sur des « Propositions de mesures de relance économique en RDC » a été adopté. Il aborde plusieurs points très importants : dette intérieure, fiscalité des entreprises, protection juridique des investissements, simplification administrative et juridique concernant les sociétés (Nouveau Code des Investissements, nouveau Code Minier, nouveau Code Forestier avec une prospective réelle pour la gestion de l'Environnement).

Dès à présent le gouvernement de la RDC s'est engagé dans la recherche de solutions à ces divers problèmes (affiliation à l'OHADA, à la MIGA...). Les autorités congolaises entendent aujourd'hui créer un climat suffisamment sécurisé pour que les investissements belges et congolais puissent se retrouver partenaires dans un cercle vertueux cette fois.

Un problème à aborder aussi dans le cadre de ces nouvelles relations de partenariat est celui de la diaspora congolaise vivant en Belgique. Il y a là un potentiel de ressources humaines dont beaucoup de haut niveau qui se sentent discriminées lorsqu'elles se présentent sur le marché du travail. L'accord Programme de l'actuel gouvernement belge prévoyant la création d'environ 200.000 nouveaux emplois, devrait être conçu de telle sorte que cette question y trouve sa place.

De plus, en tant que partenaire privilégié de la RDC, la Belgique a un rôle particulier à jouer au sein des enceintes internationales. Grâce à l'expertise qui est la sienne et qui lui est très largement reconnue elle est à même d'intervenir en tant que catalyseur dans les décisions à prendre par les organismes multilatéraux en ce qui concerne la RDC, ce qu'elle a d'ailleurs fait en diverses occasions.

Les Belges et Congolais les héritiers d'une histoire commune. Il est de notre devoir à nos deux peuples d'assumer cette communauté de destin. Or la *realpolitik* oblige à reconnaître aujourd'hui que, malgré les signaux positifs, la RDC traverse une crise très grave. Pour sortir de cette crise, nous avons besoin d'un programme d'ensemble qui fixe les priorités, qui en détermine les articulations, qui définisse un échéancier et qui enfin en assure la cohérence globale. La Belgique qui a eu l'expérience du Plan Marshall et qui a eu un

Bureau du Plan au sein du Ministère des Affaires économiques au lendemain de la deuxième guerre mondiale, peut nous prêter main forte dans la conception et la mise en œuvre d'un tel programme.

L'avenir de notre partenariat en dépend ; ainsi il pourra se construire dans la continuité et la perspective d'une prospérité partagée.

11.2. Échange de vues

Mme Durant se réfère à une interview du Président Kabila dans "Le Soir" du 26 janvier 2004. Elle demande comment on peut organiser le partenariat entre la Belgique et le Rwanda et souhaite connaître l'appréciation que porte M. Bomboko sur le retard par rapport au processus électoral mis en évidence par le président Kabila.

De plus, la sénatrice souhaite connaître l'avis de M. Bomboko sur la question de la menace à la sécurité qui prend surtout dans l'est du Congo l'allure d'une bombe à retardement.

Est-ce qu'il y a lieu, au delà de la coopération militaire, de promouvoir la pacification de l'est du Congo ?

Mevrouw de Bethune merkt op dat de 5 instellingen ter ondersteuning van de transitie moeten worden opgericht. Dit gaat de loutere voorbereiding van de verkiezingen te boven. De steun van de internationale gemeenschap wordt gevraagd bij de voorbereiding van de verkiezingen.

Zij vraagt of er voor de andere aspecten van het transitieproces dezelfde waakzaamheid geboden is en of er ook sprake kan zijn van een partnerschap.

Het lid vraagt hoe naast de bilaterale samenwerking het middenveld of de lokale bevolking in Congo kan worden gesteund.

M. Galand estime qu'il faudrait clarifier et accélérer les procédures en d'investissement pour attirer des candidats. Ceci vaut surtout en matière de douanes.

Il faut d'urgence faire appel à des facilitateurs tant au niveau bilatéral qu'international pour éliminer certaines conditionnalités absurdes qui encombrant la mise en œuvre des programmes.

L'orateur souhaite que M. Bomboko pèse de toute son autorité morale pour que la peine de mort soit abolie au Congo.

M. Bomboko répond qu'il déplore les lenteurs à ce niveau. Certains crédits et facilités que le Congo devait obtenir ne sont pas encore arrivés faute de diligence administrative. L'orateur estime que la Belgique, comme le fait la France pour ses anciennes colonies, doit accompagner le Congo au niveau international. Le mémorandum présenté par les opérateurs économiques belges et congolais prévoit que nombre de pesanteurs, encombrants la coopération entre

les deux pays, ont été relevés. Il faut se rendre compte que le pays est une jeune démocratie qui sort d'un régime dictatorial qui a duré plus de 30 ans.

M. Bomboko estime que le Congo a hérité des fléaux qui sévissent en Occident comme la violence. Le pays ne peut pas abolir la peine de mort à l'heure actuelle parce que les circonstances ne s'y prêtent pas.

La présidente estime qu'une commission permanente entre le Congo et la Belgique, se réunissant régulièrement, permettrait de trouver une solution rapide aux problèmes. Les commissions mixtes existantes ne s'y prêtent pas à cause des procédures lourdes. A l'heure actuelle, le ministre des Affaires étrangères accorde un appui financier à la Conférence des Grands Lacs, à la MONUC, à la Fondation d'Unité pour la Paix et la Démocratie de l'ancien président du Burundi, M. Pierre Buyoya et aux mesures contre le génocide au Rwanda. Les engagements financiers pris par notre pays et par l'Union européenne lui paraissent cependant plutôt faibles.

M. Bomboko répond qu'il souhaite qu'il y ait, à côté de la commission mixte, une instance de consultation pour examiner et améliorer la coopération entre les deux pays tant au niveau officiel qu'à l'échelon de la société civile.

Le Congo sort d'un état de guerre et est arrivé à la cessation des hostilités. Il reste toutefois des foyers à l'est du pays. Tous ces problèmes trouveront une solution définitive à partir du moment où le Congo aura un gouvernement qui lui permet de réinstaller l'autorité de l'État central.

Le Congo a besoin de l'aide belge pour pacifier le pays. L'arrivée des paras belges à Kisangani, permettra de mettre en place une armée congolaise qui appartient véritablement à la république

Dans l'état actuel des choses, il faut mettre en place un partenariat pour l'organisation des élections, prévu par les accords de Pretoria et de Sun City.

Un recensement pourrait être mis en place avec le concours d'autres pays.

Bien qu'un report de 6 mois des délais soit admis par les accords de Pretoria et de Sun City, le pays fait tout son possible pour respecter le calendrier.

Le président Kabila a adressé une lettre à l'Assemblée nationale pour demander que la procédure de transition soit accélérée par l'adoption d'une loi sur les institutions de citoyenneté.

L'orateur signale que le Congo ne parvient pas à installer son parlement, faute de moyens financiers pourtant promis par la communauté internationale

La présidente souhaite que le Ministre belge des Affaires étrangères tienne compte de la proposition Bomboko, les deux pays ayant besoin d'une interaction en profondeur.

La présidente désire connaître l'avis des interlocuteurs présents sur le renforcement de l'aide de la Belgique au Rwanda, au Burundi et au Congo. Peut-on la laisser en l'état ou faut-il y apporter des modifications et quels sont les espoirs des interlocuteurs à cet égard ?

12. Mme Marie-France Cros, journaliste, La Libre Belgique

12.1. *Exposé de Mme Marie-France Cros*

1. Les Congolais nous appellent les Nokos. En Belgique, ce mot est pris comme un terme uniquement affectif, ce qui n'est pas le cas. L'expression est issue de l'ouest du Congo, où la filiation matrilineaire fait de l'oncle maternel le responsable d'un enfant. Nous appeler les Nokos revient à se remettre entre nos mains; on attend de l'oncle qu'il assume les dépenses nécessaires à la formation et à l'installation dans la vie.

Le terme lui-même est une illustration de l'ambiguïté congolaise, oscillant - selon les moments, les individus et les intérêts en jeu - entre appel à notre paternalisme et discours nationaliste.

En raison de leur profond sentiment d'impuissance à être maîtres de leur propre destin, nombre de Congolais sont séduits par le discours nationaliste. Mais la principale version du nationalisme qu'ils connaissent est le chauvinisme : ils appellent nationalisme la passion jalouse avec laquelle ils refusent que des étrangers (non Congolais ou non originaires de leur région natale) aient accès aux richesses de leur territoire; beaucoup d'acteurs politiques et économiques congolais préfèrent ne rien gagner s'ils doivent partager ce qu'ils considèrent comme leur avec un non originaire.

Il y a en revanche peu d'hommes politiques congolais qui bâtissent sur le véritable nationalisme, compris comme la nécessité de consentir des sacrifices pour le bien de la nation.

Pour ces différentes raisons, renouer plus étroitement avec le Congo va inévitablement ramener des crises sentimentalo-politiques comme on en a connues dans le passé. Il faut le savoir et être prêts à les affronter.

On a déjà un petit goût de ce discours avec la pique lancée par Joseph Kabila (interview au Soir 26-1) aux entreprises belges qui ne reviennent pas au Congo et qu'il met en opposition avec les sud-africaines. Vous savez sans doute que lors de sa visite à Kinshasa, à la mi-janvier, M. Mbeki a prononcé un discours anti-belge devant le parlement congolais, vraisemblablement à baliser le chemin pour les entreprises sud-africaines.

Il est clair que l'Afrique du Sud a décidé de faire de l'Afrique son domaine d'expansion, alors que les Belges ont d'autres champs d'intervention qui les attirent, notamment en Europe de l'est; le combat me semble inégal.

2. Depuis des années, on évoque la démocratisation du Congo. Or, le terme ne recouvre pas tout à fait la même réalité pour les Belges et les Congolais. N'oublions pas que le mode relationnel, en Afrique, est beaucoup plus autoritaire que chez nous. Dans les écoles, il n'y a pas de débats; on apprend à recevoir un ordre et à en donner. Si certaines cultures traditionnelles congolaises fonctionnent sur un pouvoir de l'assemblée des hommes adultes, dès que l'on quitte le village, la relation est d'autorité. Les jeunes Africains qui viennent chez nous sont choqués par notre type de relations parents/enfants, parce qu'elles fonctionnent souvent sur la discussion. Ce

n'est pas le cas au Congo.

Cela imprègne durablement la mentalité des Congolais. Lorsque vous parlez longuement de ces choses-là, vous vous rendez compte que beaucoup de Congolais souhaitent voir à la tête du pays, de leur région, un père sévère.

De ce que j'ai pu percevoir lors de très nombreuses conversations informelles, ce que la majorité des Congolais recherchent dans leur aspiration à des élections, c'est, en définitive, l'établissement éclatant d'une légitimité.

Il faut donc être prudent, à mon avis, lorsqu'on encourage - comme le font M. Armand De Decker ou William Swing - les nouvelles autorités congolaises à envisager des élections sans recensement. Il ne faut pas que les élections échouent à légitimer les futurs dirigeants ou elles auront été inutiles.

3. Les partis congolais sont très peu nombreux à se bâtir sur une idéologie (à part le fédéralisme). Les noms qu'ils portent (social, populaire, démocratique, etc...) ne sont là que pour les donateurs. Leur réalité est différente. Elle se rapproche plus de l'entreprise familiale destinée à récolter des avantages pour un groupe donné; ce groupe peut être une région, une ethnie, voire un clan. Conséquence : il peut se produire des alliances surprenantes pour un Occidental. En outre, les résultats des élections seront forcément très partagés.

4. C'est connu, mais il faut le rappeler : le Congo a un très gros problème de corruption. L'a-moralité est profondément ancrée dans les mentalités. C'est le seul mode de vie que toute une génération a connu; d'abord parce qu'elle a été institutionnalisée par le régime Mobutu, ensuite parce que c'est devenu le seul mode de survie. Il sera très difficile de faire tourner le cercle vicieux dans l'autre sens.

Dans ces conditions, il était normal d'éviter de confier directement des fonds à des Congolais, comme la Belgique l'a fait pendant plusieurs années. Mais cette technique empêche la résurrection d'un Etat - ce qui est précisément ce dont le Congo a le plus besoin.

Il va falloir inventer de nouvelles techniques pour contourner ces deux obstacles.

5. L'accord de paix qui a permis l'ouverture d'une transition n'existe que grâce aux pressions internationales. A cet égard, il faut souligner le rôle important qu'a joué Louis Michel pour mobiliser un consensus.

Toutefois, l'accord de paix ne permettra d'arriver aux élections que si ces pressions continuent - plusieurs acteurs politiques de premier plan ne le cachent d'ailleurs pas dans les conversations privées, admettant que la tendance "naturelle" des nouveaux dirigeants est de "durer" à leur poste.

Cela ne peut évidemment pas être accepté, ne fut-ce que parce que cela ne permettra pas de stabiliser le pays. Celui qui voyage à Kinshasa ces derniers temps et se balade dans toutes les couches de la population sent très nettement une opposition entre ceux qui ont retiré un avantage à la transition et ceux qui n'ont pas retiré d'avantage. Et cela dans tous les camps. L'impatience sociale est perceptible.

Sans compter que la guerre rapportait plus que la transition à certains des dirigeants politiques aujourd'hui de premier ou second plan. Un ministre touche 1500 dollars par mois; le poste frontière de Beni rapportait, durant la guerre, de quoi fournir 28.000 dollars de commission au commandant ougandais de la place...

On m'a demandé d'émettre une appréciation sur la politique de la Belgique dans la région.

Il faut souligner que le volontarisme de Louis Michel est pour beaucoup dans la signature de l'accord de paix congolais. Notre ministre est toutefois perçu comme partisan, à la fois dans la région - où il est considéré comme pro-Congo - et au Congo-même, où il est vu comme partisan de Joseph Kabila.

12.2. Échange de vues

Mme Cros signale que l'accord entre le Congo et la Belgique pour l'envoi des paras belges à Kisangani n'a pas encore été signé par ce qu'on n'avait pas suivi la procédure prescrite par la transition. La commission de sécurité, présidé par le leader du RDC Goma, doit proposer au gouvernement de faire venir les paras belges.

M. Bomboko répond qu'à Kisangani l'aide au développement de la Belgique s'inscrit dans le cadre de la coopération internationale. La coopération bilatérale entre la Belgique et le Rwanda prévue par les accords de Pretoria et de Sun City sert entre autres à la création d'une armée congolaise. Au moment de la démobilisation, la communauté internationale s'occupera de la réinsertion des anciens soldats afin d'éviter des dérives.

M. Bomboko explique que la démocratie au Congo a été menacée par une mutinerie qui s'est déclarée juste après la proclamation de l'indépendance du pays. Le même phénomène s'est d'ailleurs produit au Kenya et en Tanzanie. La Grande Bretagne a pris des mesures contre les mutins et ces pays n'ont jamais connu de coup d'État.

13. De heer Guy Poppe, journalist (radionieuws, VRT)

13.1. Uiteenzetting van de heer Guy Poppe

De heer Guy Poppe meldt dat hij zopas terug is van een reportage in de Evenaarsprovincie, in Basankusu. Deze regio was tot voor kort Congolees grondgebied in handen van de rebellenbeweging MLC van de huidige vice-president Jean-Pierre Bemba.

Vanuit Basankuvu is hij naar het Oosten in de richting van Baringa getrokken om vervolgens de rivier Maringa naar Bokoli (in het totaal 220 km) over te steken. Tot slot ging de reis naar het zuidwesten, in de richting van Bolomba (een traject van zo'n 200 km. Bolomba is altijd in handen van regeringstroepen gebleven.

Op basis van deze zeer recente ervaring in een deel van de DRC heeft de heer Poppe de volgende vaststellingen gedaan :

1. De oorlog is voorbij.

De militairen, gewezen rebellen, zijn gekazerneerd in kampen. Er zijn geen versperringen meer, niet op de wegen en niet op de rivieren. Ook het lastigvallen van de bevolking, voor informele tolheffingen, gebeurt niet meer. De rooftochten van de soldaten op de velden van de plaatselijke bevolking zijn niet helemaal ten einde, maar toch fel verminderd.

De gevolgen zijn merkbaar :

- de bevolking kan vrij bewegen, zij het uitsluitend te voet;
- de ondervoeding van kinderen is gedeeltelijk teruggedrongen;
- de (klein)handel kan weer op gang komen;

met name de in- en uitvoer in de streek (import van suiker, zout en stoffen, export van maniok en maïs),

- de vooruitzichten zijn goed dat de landbouwproductie binnenkort hervat ;
- er is een grote unanimité bij de ondervraagde Congolezen dat ze weer hun veld kunnen beginnen te bewerken, vanaf de volgende zaai- en plantperiode in april.

2. De sleutel voor een duurzame vrede ligt bij de militairen

Alleen als de gekazerneerde militairen inderdaad in hun kampen blijven, kan de huidige overgangperiode uitmonden in een duurzame vrede. Dat hangt o.m. af van de uitbetaling van hun soldij en de toelevering van voedselrantsoenen. Geen van die twee gebeurt op geregelde basis. Dat scheidt hier en daar ongenoegen. Getuige daarvan ons interview met de commandant van het bataljon in Waka, die ronduit ermee dreigde om opnieuw naar de wapens te grijpen, als zijn troepen zich nog langer verwaarloosd voelden door "Kinshasa". Het verdient zeker aanbeveling om gauw werk te maken van de omkadering, integratie in het nieuwe eengemaakte leger en demobilisatie van het grote aantal gewezen rebellen in dat deel van de Evenaarsprovincie.

3. Economisch

De hervatting van het economische leven gebeurt heel geleidelijk aan en op een erg laag niveau.

De infrastructuur voor een grootschalige hervatting ontbreekt. Er is geen voertuigenpark meer. Alles wat machines, werktuigen, generatoren e.d. betreft

is geplunderd of vernield. De wegen zijn op sommige plaatsen onbestaande, zodat een flink deel van het (handels)verkeer over de rivieren moet gebeuren. De grote handelaren en planters uit de streek kunnen op dit moment nauwelijks of niet opnieuw aan de slag. Ontwikkelingsprojecten rond katholieke en protestantse missies zijn niet meer functioneel.

Alleen in Lisafa, zo'n 20 km van Basankusu, hebben we een fabriek bezocht, die opnieuw draait. Er wordt daar palmolie geproduceerd. De werkgelegenheid ligt er nog niet op het peil van voor de oorlog. De zeepziederij ligt er stil, omdat door gebrek aan koopkracht de zeep geen afzet vindt.

4. Sociaal : armoede en ontbering

Het levenspeil van de bevolking is over het algemeen bijzonder laag en grenst aan het absolute overlevingsminimum, als het soms al niet eronder zit. Ter illustratie :

- Er zijn ons verhalen te horen gekomen van mensen die lange tijd in het woud gewoond hebben, hun veld niet meer bewerkt hebben, en geen geld en kleren meer hebben;
- in een kraamkliniek heeft de vroedvrouw ons verteld dat sommige vrouwen te beschaamd zijn om er te komen bevallen, omdat ze geen kleren hebben, niet voor zichzelf en niet voor hun baby;
- er is op het ogenblik een epidemie van mazelen in de streek, die de poort openzet voor een nieuwe golf van ondervoeding, vooral bij kinderen uiteraard;
- er zijn nieuwe gevallen van slaapziekte op plaatsen waar ze tot voor kort niet voorkwam;

- er is niet ingeënt, niet tegen mazelen of welke ziekte dan ook (op hier en daar een campagne van Artsen zonder Grenzen na) ; in het ziekenhuis van Baringa bewaren ze de vaccins op temperaturen die de werkingskracht ervan waarschijnlijk fel aantast,

5. Lichtpunten

- De gezondheidszorg in de streek is overeind gebleven.

De gezondheidscentra of -posten werken nog overal, op de inzet van het verplegende personeel en de steun van Artsen zonder Grenzen, dat op een aantal plaatsen gratis geneesmiddelen ter beschikking stelt en de lonen van sommige personeelsleden op zich neemt. De Congolese staat betaalt al jaren geen lonen of werkingskosten meer uit.

Hier en daar excelleert een gezondheidscentrum werkelijk, drijvend op de ervaring van een oudere verpleger, die als een soort blotevoetendokter optreedt en zelfs kleine operaties doet (blindedarmonsteking, keizersnede, liesbreuk). De uitstraling van zo'n centrum gaat tot tientallen km ver,

- De samenleving vertoont een grote dynamiek.

Het is opvallend hoeveel Congolezen hun lot in handen nemen en optimistisch naar de toekomst kijken, ondanks de armoedige situatie waarin ze leven en na zoveel jaren oorlog die ze vaak van de meeste materiële goederen beroofd heeft. Dat vertaalt zich bv. in meisjes die een handeltje opzetten op de markt omdat ze niet voort kunnen studeren, vrouwen die olieballen verkopen omdat de bank hun salaris niet meer uitbetaalt, boerinnen die hun gezin in leven houden met de verkoop van sprokkelhout, scholen die blijven functioneren op de schamele bijdragen van de ouders enz.

De verkiezingen die gepland zijn aan het einde van de overgangperiode, midden volgend jaar, zijn voor een aantal Congolezen duidelijk heel belangrijk. Dat moet in hun ogen Congo definitief op een nieuw spoor zetten,

- De verbeterende economische situatie.

6. Naar de toekomst toe ?

- 1° Alles in het werk stellen dat de militairen niet meer naar de wapens grijpen.
- 2° Ondersteuning van de (vaak kleinschalige) initiatieven van de bevolking;
- 3° Infrastructuur : een minimaal wegennet is onvoorwaardelijk noodzakelijk en de uitgevallen krachtcentrale van Kisangani die de stad water en elektriciteit levert dient opnieuw te werken.
- 4° Het succes van de sleutelmomenten in het overgangsproces helpen garanderen, vooral de verkiezingen.

13.2. *Échange de vues.*

Mevrouw Durant stelt vast dat het reguliere Congolese leger in opbouw slechts 5 à 10 % van de rebellen (strijdheren, bandieten, etc.) zal integreren. Hoelang ontvangen de militairen die momenteel in de kanpen zijn ondergebracht, een soldij ? Welk is de garantie dat ze niet opnieuw aan het plunderen gaan ?

Spreekster heeft het over een uiterst fragile situatie van extreme armoede, waarbij heel wat militairen nog niet gemobiliseerd en ontwapend zijn. De situatie kan dus vlug kantelen en opnieuw slecht evolueren.

Verder vraagt mevrouw Durant of de gezondheidszorg niet prioritair is. Is het gevaar van een hongersnood niet denkbeeldig ?

De heer Galand wenst enkele positieve en negatieve aanbevelingen geformuleerd te zien.

De heer Poppe is eveneens van oordeel dat de situatie van de militairen en van de veiligheid en de stabiliteit van het land uiterst fragiel is. Hij geeft het voorbeeld dat zich veertien dagen geleden heeft voorgedaan : een commandant diende geld aan te brengen voor de uitbetaling van de soldij van de soldaten en voor de voedselvoorziening. Het geld is nooit aangekomen en de soldaten zijn opnieuw aan het plunderen gegaan.

Een goede omkadering van het demilitariseringsproces is van primordiaal belang.

De eerste fase ervan bestond in het samenbrengen van militairen in kampen. Nu moeten de legers geïntegreerd worden in het gewone leven; moeten bijvoorbeeld een stuk land toegewezen krijgen voor het aanbrengen van werktuigen en zaden. In ieder geval moeten ze de economische mogelijkheid krijgen om hun familie te onderhouden.

Dit proces neemt nu maar een aanvang. Beloftes werden geformuleerd door de MONUC. In de streek die de VRT-journalist bezocht, was hiervan niets te merken.

De heer Poppe is van oordeel dat een vervolg moet komen op het politiek transitieproces (cf. de onderhandelingsperiode met o.m. sessies in Zuid-Afrika).

Het politiek overgangsproces is er gekomen dank zij een aanzienlijke internationale druk en een belangrijke financiering ervan. In feite heeft de internationale gemeenschap de vrede gekocht.

Een nieuwe, wellicht nog grotere inspanning dringt zich op om er voor te zorgen dat de militairen de vrede blijven dragen. Tot door een prioritaire aanbeveling : massale steun voor het demilitariserings- en demobiliserings proces in de DRC. Hij verwijst naar het voorbeeld van Mozambique : in de aanloop naar de verkiezingen in dat land in 1994 werd zwaar geïnvesteerd door o.m. de Europese Unie en de Verenigde Naties (o.m. de UNDP) om het rebellenleger van Frelimo te overtuigen de wapens neer te leggen.

Ook in de sector van de gezondheidszorg stelt men een gelijkaardig fenomeen vast. Diegenen die nog actief zijn in de sector zijn op hun eigen (uiteraard laag) niveau bekwaam, gemotiveerd; zij worden op sommige plaatsen, voorlopig

althans, betaald en krijgen gratis geneesmiddelen (via het kanaal van Artsen zonder Grenzen in Basánkusu). In Baringa is het Protestants ziekenhuis bemand door Relief Service.

Het is aangewezen dat de structuur van Artsen zonder Grenzen wordt overgeheveld naar de nieuwe Congolese staat.

Er is ook nood aan gekwalificeerde Congolese doktors die naar hun land terugkeren.

Er dient een strategie ontwikkeld te worden die evenmin door Artsen zonder Grenzen werd uitgewerkt.

De vraag stelt zich bovendien of de nieuwe Congolese staat in staat zal zijn opnieuw zijn taken naar behoren uit te voeren. Twijfel heerst gezien de Congolese politici in het verleden kwalitatief niet schitterden. Door de oorlog in het land, zijn een aantal politici aan de macht gekomen die niet de beste dochters en zonen van Congo zijn.

Er dient een strategie worden ontwikkeld om de bevolking weer onderwijs en gezondheidszorg te kunnen bieden. Spreker verwijst in dit verband naar de toestand van de onderwijzers die reeds geruime tijd niet betaald zijn.

Antwoord aan de heer Galand

Voor wat de aanbevelingen betreft, ligt de allerhoogste prioriteit op militair niveau. In tweede instantie dient de dynamiek van de Congolese samenleving te worden ondersteund zonder met grote projecten aan te komen. Zo stelt de Congolese bisschoppenconferentie haar netwerken ter beschikken om de mensen

het belang uit te leggen van de verkiezingen. Zulke initiatieven verdienen onze hulp.

Mme Durant répond que les projets à petite échelle, impliquant les communautés de base y compris les églises, s'imposent. Il faut utiliser les réseaux locaux

M. Galand répond qu'il faut renforcer aussi bien le niveau macro-économique que le niveau micro-économique parce qu'ils sont complémentaires. Il est indispensable de construire des infrastructures qui soutiennent les petits projets.

De heer Poppe antwoordt dat men nu beter de grote projecten achterwege laat. Het komt er op aan de rivieren bevaarbaar te maken en de wegen te ontmijnen en berijdbaar te maken. De elektriciteitsvoorziening die regelmatig uitvalt moet ook onder handen genomen worden omdat zij eveneens deel uitmaakt van de basisbehoeften van de bevolking.

14.Représentants de la FEB :

- M. Tony Vandeputte, administrateur délégué;
- M. Baudoin Velge, directeur du département économique;
- Mme Elisabeth Wandeler, conseillère au département européen et international;
- M. Bernard de Gerlache de Gomery, président de la Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture Belgique-Luxembourg-Afrique-Caraïbes-Pacifique (CBL-ACP)

14.1. Exposés

M. Tony Vandeputte, administrateur délégué de la FEB, déclare que le secteur privé se réjouit des efforts du gouvernement belge pour améliorer les relations avec le Congo mais qu'il se garde toutefois d'un enthousiasme exagéré. Entre l'intérêt que suscite le Congo pour des raisons historiques ou personnelles, d'une part, et d'autre part, la décision d'investir et de développer des affaires sur place, la marge est importante.

La FEB suit l'évolution du Congo depuis de nombreuses années. M. Vandeputte lui-même s'y est rendu dans les années nonante, mandaté par le gouvernement belge pour aller y prendre le pouls de la situation économique. Cette visite a été suivie d'autres missions à intervalles réguliers au début des années 2000.

La FEB entretient des rapports étroits avec l'organisation des entreprises congolaises (AFEC). Des cadres de l'AFEC viennent notamment suivre des stages de formation en Belgique. La FEB est en effet persuadée qu'il faut non seulement agir au niveau du gouvernement et des instances internationales, mais aussi au niveau des opérateurs économiques sur le terrain et de leur organisation.

En 2001 a été rédigé un mémorandum afin d'inciter le gouvernement congolais à prendre des mesures. Certaines l'ont été effectivement. La FEB a également insisté pour inclure dans ce mémorandum un code d'éthique car s'il fallait encourager le monde des affaires à investir au Congo, il fallait aussi mettre l'accent sur la manière de faire des affaires en Afrique.

Malheureusement, pour différentes raisons, ce mémorandum n'a pas été signé du côté congolais.

Il est évident que le secteur privé a un rôle fondamental à jouer pour donner au Congo un nouvel avenir. Si on veut l'inciter à investir là-bas, il est une règle que le gouvernement congolais doit appliquer, il doit agir correctement vis-à-vis des opérateurs économiques présents aujourd'hui dans le pays. Aussi longtemps que les créances des entreprises belges présentes au Congo ne sont pas honorées par les pouvoirs publics, et que l'on n'essaie pas de réduire la part de l'économie informelle pour que tout le monde suive les règles du jeu, il est difficile pour la FEB d'encourager ses membres à aller sur place.

La FEB estime qu'il est trop tôt pour organiser une mission économique au Congo sous son égide car elle constituerait un faux signal, mais cela n'empêche qu'elle soutient pleinement tous les efforts faits par d'autres en la matière.

M. Bernard de Gerlache de Gomery, président de la Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture CBL-ACP, estime que le secteur privé a connu au Congo la descente aux enfers entre 1991 et 2001, mais que des signes de remontée progressive apparaissent depuis l'arrivée de Joseph Kabila sur la scène politique.

La tâche ne sera pas accomplie en quelques mois, ni même en quelques années. Depuis les dernières années du règne du maréchal Mobutu, le secteur formel a peu à peu disparu au profit du secteur informel. La dette intérieure vis-à-vis des investisseurs belges et étrangers est énorme.

Certaines instances de la Banque mondiale voudraient que les investisseurs adoptent la même attitude que les bailleurs de fonds internationaux mais il n'y a pas de comparaison possible entre les investissements du secteur privé et l'aide internationale. Les créances du secteur privé vis-à-vis de l'Etat congolais concernent des services qui lui ont été rendus et ont en fait comme contrepartie les taxes que le secteur informel n'a pas payées.

Vis-à-vis du secteur industriel, le gouvernement congolais a essayé de mettre en place des mesures de protection au profit des industries nationales. Ce fut un échec à cause de la taille du pays et de l'étendue de ses frontières qui rendent les contrôles quasi impossibles.

Depuis l'arrivée du gouvernement de transition, la nouvelle politique consiste à essayer de rapprocher progressivement les secteurs formel et informel par un adoucissement du régime fiscal, administratif et douanier et des mesures y soumettant progressivement le secteur informel. C'est la condition essentielle pour que le secteur formel puisse se retrouver dans un environnement

concurrentiel valable, lui permettant de réaliser les investissements indispensables au renouvellement des outils de production. Il faudra cependant du temps avant que cette politique ne soit intégrée et correctement appliquée par l'administration.

Le gouvernement congolais a adopté des mesures inspirées du mémorandum de 2001: mise en place de tribunaux de commerce, adoption d'un code minier, d'un code forestier et d'un code des investissements, ainsi que différentes mesures allant dans le sens de la libéralisation de l'économie et de la transparence.

Le budget de l'Etat congolais équivaut à celui de la ville de Gand. A celui-ci s'ajoutent les sources de financement du PMUR, de la Banque mondiale, de l'Union européenne. Le BECECO a été créé pour la tranche B (santé, infrastructures de base, éducation) et le bureau Louis Berger pour la tranche A (infrastructures) avec des équipes de surveillance des adjudications aux appels d'offres.

Pour convaincre la fédération des entreprises congolaises d'adopter un code d'éthique, il faut commencer par des sujets précis. Les deux domaines essentiels auxquels le code devra s'appliquer sont les appels d'offres de l'Etat, d'une part, et les privatisations, l'instauration de sociétés de gestion ou de sociétés mixtes, d'autre part.

Il faut insister pour que les codes minier, forestier et des investissements fassent l'objet d'une protection internationale. En effet, ces codes ont été signés et avalisés par le gouvernement de transition actuel. Un nouveau gouvernement pourrait leur dénier toute valeur. C'est pourquoi il conviendrait que la possibilité de recourir à un arbitrage international pour le règlement des conflits soit

reconnue dans les conventions bilatérales de protection des investissements. Celle conclue avec la Belgique date des années septante et devrait être actualisée.

On peut se réjouir de l'annonce de l'adhésion de la RDC à l'Organisation pour l'Harmonisation du Droit des Affaires (OHADA). Celle-ci se réfère en effet au droit napoléonien avec des procédures d'arbitrage international. Nous évitons ainsi l'application du *common law* qui laisse une grande marge de manœuvre aux juges pour décider au fur et à mesure des jugements.

Pour terminer, l'orateur met en garde contre toutes les annonces par la presse selon lesquelles tel ou tel accord aurait été conclu avec des autorités ou des organismes étrangers. Dans le gouvernement de cohabitation actuel, la moindre décision est soumise à un parcours du combattant. Toute modification telle que privatisation ou mise en place de société de gestion mixte doit passer par le conseil d'administration de l'entreprise, par le ministre compétent, puis le vice-président dont dépend le ministre, ensuite le vice-président dont dépend le groupe Ecofin, et enfin le comité de pilotage de la réforme des entreprises publiques qui dépend du président. Si la décision n'a pas franchi toutes ces étapes, elle est inexistante.

M. Baudouin Velge, directeur du département économique, souligne que le "sentiment belge" est bien ancré au Congo et que les Congolais caressent toujours l'espoir que les Belges vont revenir les aider à remettre sur pied le pays comme au temps de la colonie belge. Mais le pays est encore très loin des conditions que nous considérons comme le *minimum minimorum* pour pouvoir fonctionner.

L'action doit être menée simultanément sur deux terrains. Sur le plan politique, de gros progrès ont été accomplis, mais sur le plan du secteur privé, il ne s'agit pas seulement de convaincre les investisseurs d'y retourner mais aussi d'aider ceux qui y sont restés avec beaucoup de courage.

L'intérêt des parlementaires et du monde politique en Belgique et dans d'autres pays d'Europe est un signe encourageant. Toutes les parties sont prêtes à mettre de l'eau dans leur vin pour faire avancer les choses mais la situation manque de stabilité. Les autorités publiques et le secteur privé doivent travailler main dans la main pour obtenir des résultats.

14.2. Echange de vues

Mme Crombé-Berton aimerait savoir ce qui, selon les représentants de la FEB, devrait être privatisé en priorité au Congo. Des entreprises belges souhaiteraient-elles répondre à ces privatisations et si oui, dans quels secteurs? Le secteur privé belge aurait-il l'opportunité d'investir dans ces privatisations?

En ce qui concerne les codes minier, forestier et des investissements, un Etat peut-il, par une convention bilatérale, imposer son intervention à un autre Etat lorsque le code de droit interne n'est pas respecté?

Des missions économiques au Congo sont-elles prévues prochainement et si oui, avec quelles entreprises?

M. Vandeputte souhaite préciser le rôle du secteur privé dans le cadre du Congo car on pourrait lui reprocher de traîner la patte alors que la situation politique est assainie. Il faut bien souligner que, lorsque des efforts sont faits sur le plan politique, il est important d'insister simultanément sur les aspects économiques. La FEB encourage et soutient les entreprises qui, individuellement, décident d'agir même si elle ne peut pour le moment donner un signal général à l'ensemble de ses membres.

M. Bernard de Gerlache de Gomery déclare qu'il y aura des opportunités de privatisation et que certains pays s'y intéressent déjà. Cependant, aux yeux de l'orateur, il ne faut pas privatiser maintenant des entreprises qui n'ont aucune valeur. Dans les entreprises publiques autonomes, il convient d'abord de créer des sociétés mixtes de gestion.

Sizarail était une forme de privatisation de la gestion des chemins de fer entre Transurb et la SNCC. Pendant la durée de la privatisation, les importations de maïs au Congo ont été réduites de moitié. La gestion du rail étant mieux assurée, les paysans locaux ont pu produire et acheminer leurs produits vers les centres de consommation.

Il y a énormément de travail à faire avec ces entreprises publiques. Prenons l'exemple du balisage et dragage du fleuve Congo pour transport de Banana à Matadi. Actuellement, un seul bateau peut arriver par jour. Si l'on ne va pas vers une gestion efficiente des arrivées de ces noeuds importants que sont Matadi et le fleuve, Pointe-Noire va se développer et faire le rail jusqu'à Brazzaville. Parallèlement, le Katanga va créer son chemin de fer avec ses amis angolais et tout le trafic échappera au Congo.

Comme on l'a déjà souligné, la création des sociétés mixtes de gestion représente un parcours du combattant. Cependant, la Belgique dispose d'atouts, dans la mesure où elle connaît le Congo et les parcours à réaliser. S'il n'y a plus guère de grands groupes en Belgique, nous présentons un intérêt pour un partenariat avec les groupes étrangers.

Les codes nationaux peuvent faire l'objet d'une protection internationale sans qu'il soit question d'ingérence, sur la base d'une convention bilatérale de protection des investissements signée entre le gouvernement belge et le gouvernement congolais. Un changement éventuel de gouvernement n'a alors pas d'impact sur la protection offerte par la convention.

Plusieurs missions économiques ont déjà eu lieu au Congo ces derniers temps. La prochaine est prévue pour la semaine du 14 au 20 mars 2004. Elle sera présidée par le ministre wallon de l'Economie et impliquera les trois régions.

M. Thissen pense que la grosse difficulté pour les entreprises concernera la gestion du temps. S'il y a effectivement des progrès au niveau politique, les informations ne semblent pas indiquer un retour rapide à l'Etat de droit au Congo. Les juges sont rétribués par les parties à la cause, les fonctionnaires sous-payés survivent en harcelant les entreprises sous n'importe quel prétexte pour obtenir des bakchichs.

Il est clair en tout cas que les entreprises qui se sont maintenues au Congo malgré des conditions dantesques constituent un capital précieux, un réservoir d'expérience dans lequel les PME pourront puiser pour aller se réinstaller là-bas.

L'économie ne pourra pas fonctionner sans un minimum d'Etat de droit dans le pays. Les entreprises envisagent-elles un soutien à la reconstruction de l'administration?

M. Galand aimerait connaître la définition d'une société belge en RDC par rapport au droit belge et au droit congolais.

Les orateurs sont-ils favorables à la mise en route rapide d'une commission mixte avec le Congo afin de déterminer un programme d'ensemble pour l'engagement de la Belgique?

Parmi les créances des entreprises étrangères sur la RDC, n'y a-t-il pas des créances douteuses à côté d'autres correspondant réellement à des services prestés par les entreprises? En d'autres termes, ne devrait-on pas opérer un tri dans ces créances et qui pourrait le faire? Il faudrait tenir compte aussi des aides reçues de l'extérieur, par le Ducroire ou par des bailleurs de fonds internationaux, qui eux-mêmes, en cascade, n'auraient pas été rétribués.

Que vise-t-on précisément par "secteur informel"? Quand il est question de politique fiscale adaptée pour le secteur informel, comment va-t-on veiller à l'intégration de ce secteur?

Dans le passé, l'aide liée a souvent été critiquée dans les commissions mixtes. Comment l'entreprise d'aujourd'hui peut-elle participer à la coopération au développement sans qu'on puisse automatiquement l'accuser d'être subventionnée ou d'agir dans le cadre d'une aide liée? Quelles sont les liaisons du monde belge des entreprises avec l'Union européenne dans le cadre des accords de Cotonou ? On voit peu apparaître les entreprises belges à l'occasion des appels d'offre.

Enfin, le membre s'inquiète des retards dans la recherche d'une solution qui permettrait à la Générale de carrière des mines (Gecamin) d'honorer les dettes qu'elle a vis-à-vis de personnes ayant travaillé pour elle en RDC. Comment sauver les secteurs qui peuvent encore l'être avant que les mines ne soient complètement noyées?

Mme Durant évoque le know-how extrêmement pointu de Transurb. Quel soutien peut-on apporter pour orienter les entreprises de type Transurb vers des sociétés mixtes de gestion qui donneraient quelque chance aux secteurs essentiels tels que énergie, transport, etc.?

Le Ducroire a-t-il un rôle spécifique à jouer, en particulier en termes de soutien de la politique étrangère de la Belgique et de sa volonté de soutenir la transition, non seulement sur le plan politique mais avec d'autres instruments?

Si l'on veut mettre fin aux pillages des ressources, ne faudrait-il pas imposer un code de bonne conduite aux entreprises qui opèrent dans les zones de conflits? On pourrait organiser des formations sur les recommandations de l'OCDE à l'intention de ces entreprises. Envisage-t-on des mesures structurelles?

La Présidente remarque que la Belgique n'ayant plus beaucoup de grands groupes industriels, il conviendrait peut-être de développer une stratégie particulière avec la France. Une telle stratégie commune se dessine-t-elle ?

Le Rwanda a-t-il réussi à rétablir des règles commerciales convenables dont la RDC pourrait s'inspirer? La sénatrice pense notamment au transit par les compagnies aériennes.

A l'époque du gouvernement de Kabila père, le président était toujours accompagné de personnes qui avaient des intérêts importants aux Etats-Unis. Actuellement, le président et les vice-présidents sont-ils éloignés des intérêts américains? Sinon, ne serait-il pas intéressant de conclure un pacte des investisseurs américano-franco-belge?

M. Bernard de Gerlache de Gomery admet que la reconstruction de l'économie en RDC prendra du temps, mais d'un autre côté, un projet bien au point se concrétise au Congo beaucoup plus vite qu'ailleurs.

Avec la guerre, tous les fonctionnaires avaient été regroupés à Kinshasa, constituant ainsi une administration pléthorique et de surcroît non payée. Petit à petit, ces fonctionnaires se redéployent sur l'ensemble du territoire. En outre, des budgets ont été alloués aux différents ministres qui les affectent notamment au paiement du personnel. Les pressions invraisemblables auxquelles les entreprises ont été soumises dans le passé ont dès lors tendance à s'atténuer.

Les PME ont leur place au Congo à condition de s'appuyer sur les groupes existants car elles arrivent dans un environnement difficile où aucune entreprise petite ou moyenne n'est restée. Les entreprises qui ont réussi à survivre sur place sont les plus grosses. Le choix du partenaire local est essentiel.

Il n'y a pas de définition précise de la société belge au Congo. Les sociétés congolaises dont l'actionnaire majoritaire ou unique est une société belge est considérée comme société belge.

Price Waterhouse a été désigné par le gouvernement congolais pour trier les créances du secteur privé vis-à-vis de l'Etat congolais sur base de la date de 1997. Price Waterhouse termine en ce moment sa certification sous le contrôle de la Banque mondiale. Le gouvernement congolais a l'intention d'accorder un traitement honorable à ces dettes.

La majorité des entreprises privées ayant une créance sur l'Etat se sont dites prêtes à réinvestir le remboursement de ces créances dans leurs outils de production locaux.

Il y a évidemment un secteur informel associatif honorable. Par contre, dans le secteur minier par exemple, il existe un secteur informel criminel qui exploite des ouvriers.

La seule solution pour la survie de la Gecamines consiste à devenir une société holding de droit public. Elle a heureusement obtenu du gouvernement le renouvellement de ses permis de recherche et permis d'exploitation. Sans les premiers, la Gecamines pourrait seulement continuer à exploiter les mêmes zones, ce qui réduirait son terrain d'activité à une peau de chagrin. Il faut

maintenant qu'elle sélectionne des partenaires économiques valables, zone par zone, et peu à peu elle devrait pouvoir se refaire une santé économique.

La coopération avec Transurb-SNCC a été une très bonne expérience. Des équipes sont encore actives sur le terrain et ont décroché trois études pour le ministère des transports congolais. Dans une éventuelle société mixte de gestion qui pourrait s'installer avec la SNCC, Transurb pourrait avoir un rôle fédérateur. Il faut espérer que la maison mère donnera à ses équipes les moyens d'exécuter leur travail.

Un fonds d'experts a été créé au niveau de la coopération à concurrence de 5 millions d'euros. Il faudrait que ce fonds puisse faire appel à des experts du secteur privé qui seraient mis à disposition des entreprises publiques congolaises afin de réaliser dorénavant et déjà un audit de leur situation et d'évaluer ce qui devra être réalisé dans le futur. M. Verwilghen, ministre de la Coopération au développement a accepté de dégager un budget pour quatre experts vis-à-vis des infrastructures essentielles.

La restauration de l'Etat de droit, la création d'un code minier, la volonté de ramener dans la légalité le secteur informel sont les seuls moyens de lutter contre le pillage des ressources.

Le Rwanda est un exemple pour ses pratiques administratives. Cela s'explique par une histoire et des mentalités différentes.

Les relations avec les Etats-Unis sont bonnes. La situation au Congo est suivie de près par un trio constitué par l'ambassadeur de Belgique, l'ambassadeur de France et celui des Etats-Unis.

Sur l'intérêt des commissions mixtes, M. Tony Vandeputte a un avis mitigé. L'avantage est qu'elle permet de faire régulièrement le point. La condition *sine qua non* pour lui de la création d'une commission mixte est en tout cas qu'on y associe le secteur privé. Il faudra en outre bien définir sa mission car il faut éviter de donner l'impression que tout est réglé, qu'il suffit de continuer à suivre la situation.

L'aide liée est une question dépassée. La tendance est à l'aide déliée, même si des pays ne la suivent pas. Ce serait une mauvaise idée de rouvrir le dossier en Belgique car le secteur privé veut avant tout qu'on le prenne au sérieux.

A la question concernant le Ducroire, M. Baudouin Velge répond que le Congo est en catégorie 7, c'est-à-dire *out of cover*. Ces catégories sont déterminées au sein de l'OCDE, via un modèle qui a été développé par le Ducroire.

Il arrive que vis-à-vis de pays de catégorie 7, le Ducroire fasse des efforts avec des couvertures particulières, mais le cas du Congo est encore loin de pouvoir être envisagé. Le Ducroire a une créance gigantesque vis-à-vis du pays, ce qui rend évidemment la reprise de relations difficile. De plus, seraient plutôt concernés des investissements auxquels les Belges participeraient au Congo dans le cadre d'un financement de la Banque mondiale, l'Union européenne ou une autre institution internationale. La couverture du Ducroire ne porterait pas sur le risque congolais mais sur le risque que l'institution internationale n'honore pas son engagement dans ce qui est investissable aujourd'hui. L'investissement classique que garantit le Ducroire serait envisageable, mais il n'y a aucun dossier de demande de ce type.

M. Bernard de Gerlache de Gomery précise que la Chambre de commerce est demandeuse de nouveaux produits de la part du Ducroire, c'est-à-dire non des garanties de financements ou de crédits à l'exportation mais des garanties sur les investissements à réaliser dans les filiales au Congo. Ce serait des formes d'assurance aux nouveaux investissements faits à travers les filiales, soit en capital, soit en prêt.

M. Hostekint rappelle qu'avec les conflits internes de ces dernières années, Congo, Rwanda et Burundi figurent parmi les pays les plus pauvres du monde. Les besoins au niveau de la santé, de l'alimentation en eau potable, de l'enseignement, du logement, sont énormes. Comment la FEB peut-elle contribuer à y répondre?

M. Tony Vandeputte répond que les travaux d'infrastructure, comme l'aménagement de routes ou de liaisons ferroviaires rencontrent les besoins primaires de la population sur place. Ce type de travaux doit aussi être soutenu financièrement par le gouvernement belge. Par contre, il ne faut pas attendre de la FEB qu'elle réponde à tous les besoins concrets sur le terrain. On soulignera quand même que, vu l'absence d'écoles, d'hôpitaux, beaucoup d'entreprises belges ont pris des initiatives pour que leurs employés bénéficient d'un minimum de formation et de soins de santé.

La Présidente signale qu'il y a pour les entreprises des appels d'offres dans le cadre de la Banque mondiale et de l'Union européenne.

M. Bernard de Gerlache de Gomery ajoute qu'un montant de 470 millions de dollars est affecté à la tranche B de la Banque mondiale. Par ailleurs, parmi la centaine d'entreprises qui vont participer à la mission économique prochaine de

la Belgique au Congo, figurent au moins une trentaine d'entreprises relevant du secteur médical ou de l'alimentation. Enfin, les entreprises belges au Congo ont créé leur propre hôpital dans lequel des investissements sont faits chaque année.

M. Galand évoque un problème de transparence du secteur bancaire en ce qui concerne les flux s'opérant entre l'Afrique centrale et nos pays. Les représentants congolais qui ont été entendus par la commission ont déclaré qu'ils faisaient tous leurs transferts par la Western Union. On sait que la génération Mobutu avait placé des fonds énormes à l'étranger, notamment en Afrique du Sud. Quels incitants envisage-t-on aujourd'hui pour qu'il y ait une clarification et un encouragement à ce que ces fonds retournent vers l'économie congolaise?

M. Tony Vandeputte déclare qu'il faut être réaliste. Ce n'est pas un hasard si, dès le départ, la FEB a insisté sur la création d'un code d'éthique, pour arriver à ce que les règles du jeu soient les plus transparentes possible au niveau de l'administration comme du gouvernement. Mais il y a une marge entre cela et espérer récupérer des sommes qui ont été détournées de leur objectif il y a quinze ans.

La Présidente trouve qu'il faudrait dépersonnaliser le problème et adopter une position au niveau international à l'égard des chefs de gouvernement qui s'en vont en laissant des problèmes financiers.

Mme Durant demande si le Ducroire ne pourrait pas jouer un rôle de protection en évitant de donner des garanties pour des exportations dans les pays voisins qui encouragent indirectement des filières sortant les richesses et matières premières du Congo.

M. Velge répond que le commerce d'armes auquel la membre pense principalement est régi en Belgique par des licences d'exportation. D'autre part, le Ducroire est une compagnie d'assurance-crédit qui a des concurrents en Belgique comme à l'étranger. On ne peut utiliser une entreprise dont le rôle spécifique consiste à couvrir des risques de non-paiement pour d'autres considérations qui dépassent ce que la société peut faire.

La très grande majorité des entreprises sont honnêtes. Si l'on veut utiliser le Ducroire pour empêcher que les autres entreprises ne fassent du commerce illicite via d'autres pays, elles trouveront d'autres voies. Parallèlement, on handicapera des entreprises légitimes pour des transactions normales et on handicapera le fonctionnement du Ducroire qui est une entreprise 100% belge et rend des services appréciables à nos entreprises.

M. Bernard de Gerlache de Gomery souligne pour terminer que sur les cinq richesses du Congo, quatre sont destinées à l'exportation: le minier, l'agro-industriel, le forestier et l'énergie, la cinquième ressource potentielle étant le tourisme. Ces quatre secteurs doivent être pris en main par le secteur formel, pour avoir une garantie de bonne gestion et de bonne utilisation des fonds.

15.M. Athanassios THEODORAKIS, Conseiller hors classe, Commission européenne et M. A. Christiansen, chef d'unité pour l'Afrique centrale, de la DG développement de la Commission européenne

15.1. Exposés

La Commission européenne suit de très près l'évolution de la situation dans ces trois pays en raison des conséquences que celle-ci peut avoir sur la stabilité globale de la région des Grands Lacs. A ce titre, M. Theodorakis nous avons salué avec enthousiasme les avancées positives vers la pacification durable qui ont eu lieu au cours de cette dernière année et je peux vous assurer que la Commission Européenne, dans les limites de son mandat, ne ménage aucun effort afin de promouvoir cette dynamique positive.

Les relations entre l'Union Européenne et la RDC sont régies par l'accord de Cotonou dont elle est signataire avec les autres pays du Groupe ACP. Cet accord prévoit que nos relations soient fondées sur un dialogue politique paritaire dans le respect des éléments essentiels liés à la protection des droits de l'homme et libertés fondamentales, des principes démocratiques de l'Etat de droit ainsi que sur des critères de bonne gouvernance;

Comme certains d'entre vous se souviendront, notre coopération officielle avec la RDC a connu une longue battue d'arrêts pendant toute la décennie des années 90, tout d'abord à cause des violations flagrantes dans le respect de droits de l'homme et des principes démocratiques par le régime du feu Président Mobutu et ensuite à cause de la guerre qui a secoué le pays et en a déterminé le partage du pays en trois grandes zones d'influence, situation qui a perduré jusqu'aux accords intervenus à Pretoria en décembre 2002;

Néanmoins en dépit de la suspension officielle de la coopération, pendant toute cette période la Commission a été en mesure de rester présente dans le pays par le biais de programmes en faveur du secteur non gouvernemental dans le domaine de la santé, de l'infrastructure routière et de la relance de la production agricole ainsi que par une aide humanitaire substantielle dans les zones ravagées par la guerre. En excluant l'aide humanitaire, ces programmes, dont certains sont toujours en cours, représentent un montant de près de 160 ME.

Ce n'est qu'en février 2002, à la veille du Dialogue Intercongolais, que la Commission a renoué officiellement les relations de coopération avec la RDC par la signature du Programme indicatif 8^{ème} FED en tant que signe tangible d'encouragement de la communauté Européenne aux parties signataires de l'accord de Lusaka;

Néanmoins ce n'est que depuis la constitution du nouveau Gouvernement d'Unité Nationale en juillet 2003 que l'Union Européenne et la Commission se sont résolument engagées à appuyer le processus de transition et ainsi que le rétablissement de la stabilité financière du pays.

A cet effet en septembre 2003, le Commissaire Nielson a autorisée la signature du Programme Indicatif 9^{ème} FED pour un montant de 205 ME tandis que parallèlement les Etats membres ont confié à la Commission Européenne une allocation supplémentaire de 105 ME en vue d'appuyer le processus électoral qui, d'ici deux ans, devra aboutir aux premières élections libres et transparentes du pays depuis son indépendance;

Actuellement pour atteindre ces objectifs, la Commission dispose d'un portefeuille global de projets qui avoisine les 0,7 milliards d'euros.

Les grandes lignes de la coopération présente et future de la Communauté européenne

Les grandes lignes de coopération présente et future de la Communauté européenne sont des actes d'encouragement d'un processus devant mener progressivement au rétablissement d'une paix irréversible et à la réinstauration d'un Etat congolais unitaire.

Pour la période de transition dans laquelle le pays s'est engagé, la stratégie d'appui à la RDC s'articule autour de deux axes dont les finalités correspondent aussi bien aux principes énoncés dans l'accord de Cotonou qu'aux orientations politiques à plusieurs reprises réitérées par l'Union Européenne au sein du Conseil.

D'une part, la Communauté veut soutenir fermement la création d'un état de droit congolais dans une optique de développement durable, de stabilité et de paix pour le pays et la région des Grands Lacs.

D'autre part, dans l'objectif de réduction de la pauvreté et dans un souci de faire bénéficier la population congolaise des dividendes de la paix, la Communauté veut centrer ses activités sur les besoins urgents et de base des populations congolaises tels que la santé, la relance agricole et les infrastructures.

Pour la création d'un état de droit et les rétablissement des conditions minimales nécessaires au développement, la Communauté a dégagé trois priorités incontournables, qui sont être partagées par l'Etat congolais et l'ensemble de la Communauté internationale. Il s'agit:

- de la sécurisation du territoire,
- de l'organisation d'élections libres et démocratiques dans les délais prévus par les accords;- et de la reconstruction d'un système judiciaire efficient.

Afin de réinstaurer le système sécuritaire, il est indispensable de réunifier effectivement le pays et de rétablir l'autorité de l'état.

Ceci passe par la démobilisation et la création successive d'une armée nationale restructurée et unifiée, adaptée aux besoins et aux possibilités de son maintien par le budget de l'Etat. Il apparaît donc essentiel d'avancer rapidement dans la mise en place du processus de démobilisation des ex-combattants et la réforme du système de police:

La Commission a versé 20 M € au fonds fiduciaire établi par la Banque Mondiale pour la démobilisation et la réinsertion des ex-combattants en Afrique Centrale et elle s'est engagée, avec les Etats membres à participer, à hauteur de 5 M €, à la mise en place de l'Unité de police intégrée, chargée de sécuriser la transition.

Le processus électoral est la deuxième priorité dans la transition. Une partie substantielle de l'allocation additionnelle de 105 M € pour la RDC sera affectée à cet effet si les conditions minimales de transparence, d'indépendance et de fiabilité pendant les différentes étapes de préparation du scrutin sont respectées. Par ailleurs la Commission est d'avis que le succès du processus électoral ne pourra être garanti que si celui-ci est conçu de manière simple, avec des techniques aisément utilisables et adaptées à la taille et aux capacités du pays.

Enfin, troisième priorité de la Communauté, la reconstruction du système judiciaire, indispensable pour lutter contre l'impunité et donc mener à une réconciliation durable. Dans ce domaine la Commission européenne agit à deux niveaux. Par une opération ponctuelle de remise en état de la chaîne pénale dans la ville de Bunia ainsi que par la mise en place d'une mission conjointe d'audit organisationnel du système judiciaire visant à établir un cadre d'intervention commun à tous les donateurs actifs dans ce secteur. Cette mission devrait

aboutir à une coordination renforcée entre bailleurs de fonds et augmenter l'impact de leurs actions respectives.

Le deuxième axe d'intervention de la stratégie d'appui à la RDC concerne **un appui direct à la population congolaise la plus nécessiteuse**. Cet appui se traduit non seulement par de l'aide strictement humanitaire, mais aussi par de l'appui post conflit ou encore des projets de développement.

Pour ce qui est de l'aide humanitaire, en dépit des efforts que l'ensemble de la communauté internationale déploie pour la RDC, force est de constater que **la situation humanitaire** ainsi que la plupart des indicateurs sociaux restent catastrophiques. Le Congo détient depuis quelques années le malheureux record de premier pays bénéficiaire des allocations d'ECHO, notre office d'aide humanitaire, qui opère principalement dans la zone de front. En 2003 un total de 44 M€ a été engagé pour des opérations en RDC tandis que pour 2004 un montant de 40 M€ vient d'être alloué.

En ce qui concerne **les projets de coopération**, la Commission a déjà affecté des fonds d'un montant total de près de 166 M€ pour des activités dans le domaine des infrastructures, de la santé et de la réhabilitation d'urgence principalement à l'Est du pays. Il s'agit d'une première tentative de relier l'urgence avec la réhabilitation et le développement là où les conditions de sécurité et accès le permettent.

Il s'agit notamment de réhabilitation routière à haute intensité de main d'œuvre, de relance de la production alimentaire, de la fourniture de médicaments essentiels et d'eau potable, ainsi que d'autres services de base qui, mis à part leurs résultats directs, contribueront de manière substantielle au processus de pacification lié à la démobilisation et la réinsertion des ex-combattants.

Enfin, pour passer à ce qui est de l'intervention de la Commission européenne en **appui à la stabilisation financière du pays**.

En effet, afin que la RDC puisse respecter les conditions d'éligibilité à l'initiative PPTE, la Commission européenne n'a pas ménagé ses efforts afin de contribuer à une solution viable pour le traitement des arriérés avant la date du point de décision, qui a eu lieu le 23 juillet 2003.

Dans son rôle de donateur, la Commission a alloué 40 M€ en dons non remboursables afin de permettre à la Banque Africaine de Développement de mettre en place son mécanisme mixte de paiement/rééchelonnement de la dette congolaise.

Tandis que, en tant que créancier privilégié, la Communauté européenne a apuré, par le biais du Programme Indicatif National 9ième FED, un montant de 106 M€ correspondant aux arriérés dus par le Congo à la Communauté européenne et gérés par la BEI.

En conclusion, j'aimerais réitérer notre satisfactions pour les avancées positives de cette dernière année en République Démocratique du Congo et dans la région d'Afrique Centrale etrappeler notre engagement d'appuyer le pays politiquement et financièrement à court, moyen et long terme. Cet appui ne pourra être donné qu'avec la poursuite du processus de transition. Néanmoins, dans ce contexte globalement positif, la Commission européenne est consciente que l'équilibre présent en République Démocratique du Congo reste extrêmement fragile.

Il est donc indispensable que d'un coté le Gouvernement congolais s'engage résolument à faire avancer, dans les plus brefs délais, le processus de transition et que, d'un autre coté, la Communauté internationale et, en son sein, l'Union Européenne veillent attentivement au bon déroulement du processus par la mise en œuvre d'un politique commune à l'égard de la RDC aussi bien dans le

domaine des relations extérieures que de coopération au développement.

16.M. Louis Michel, vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères

16.1. Exposé

Minister Michel bevestigt dat er de laatste tijd ontegensprekelijk vooruitgang is geboekt op het gebied van het vredesproces in Congo

Il y a un large consensus de toutes les forces politiques pour organiser l'Etat, entre autres; par l'enregistrement de la population. Cette méthode s'est avéré efficace en Mozambique. Une véritable inscription dans des registres de population demanderait trop de temps.

Ce processus de structuration de l'État est soutenu par l'ONU, et les experts belges sur place le soutiennent également.

Er is een planning voorzien in verschillende fazen. Spijtig genoeg loopt de uitvoering vertraging op. Er zijn nog verschillende belangrijke discussiepunten. Het grootste is wel de vorm die de decentralisatie moet aannemen. Wellicht komt er op termijn een federalisering; Op korte termijn houdt dit echter het risico in dat er weer een verkaveling komt. Daarom is de minister voorstander van een administratieve decentralisatie op basis van de vroegere provincies. Dat systeem is soepel genoeg om de minderheden en fracties zoals RCD-Goma te integreren. Het is evenwel nodig dat België de werkzaamheden van de overgangsregering op de voet volgt.

Wat Burundi betreft, is hij optimistisch; de donorconferentie was een groot succes. Ook hier is de prioriteit de wederopbouw van de staat.

Er moet een verkiezing komen over alle te bespreken materies. Zo moet er een referendum komen over de nieuwe grondwet. De verkiezingen moeten een pluralistische inslag krijgen, met een multipartij-systeem.

Het zal geen ideaal systeem zijn, maar het moet de ‘normalisatie’ een democratische grondslag geven. Dat is ook de visie van president Kabila.

Er is een zekere terugtrekking van Congo, wat de situatie doet ontspannen. Deze situatie moet worden geconsolideerd op het Rwandees niveau.

Uit een gesprek dat de minister te Brussel voerde met president Kabila bleek dat Kagame contacten en een daad van goodwill zoekt vanwege Kabila.

Totnogtoe is er nog geen reactie vanwege Congo, wellicht omdat een officiële toenadering tot Rwanda door de Congolese bevolking niet zu worden begrepen.

De regio kan niet echt gestabiliseerd worden zolang er nog een groot risico bestaat op interne tegenstellingen en interne ontevredenheid

Zo zou Frankrijk een rol kunnen spelen in de stabilisering, maar het heeft zijn intenties nog niet geofficialiseerd.

Minister Michel heeft, van zijn kant, in die optiek gesprekken gevoerd met Kabila, Keg...a, Bemba (minder dan met RCD-Goma), met de civiele maatschappij en met de oppositie.

Wat de vorming van brigade betreft, draait alles normaal.

Het gaat om 3000 man, en er is een project om daarbij andere Europese landen te betrekken.

Men mag niet vergeten dat er 120.000 gewapende mannen waren, die uit het leger moeten treden om terug in de burgermaatschappij te worden ingeschakeld.

De Wereldbank heeft geen nor daarover, maar zal werken met de DDDR, in een perspectief van ontwikkeling; mar het programma wil maar niet starten.

Het geld is om eerder bureaucratische reflexen van de WB nog niet beschikbaar.

Daardoor is er nog een ander probleem, nl. dat de soldij van de soldaten van de nieuwe niet kan betaald worden. Daardoor ontstaat een explosieve situatie. De secretaris-generaal van de VN werd van dit probleem op de hoogte gebracht.

Er is trouwens nog een bijkomend probleem, nl. dat een groot aantal gewapende lieden nog rondlopen die niet als soldaat zijn geregistreerd. Om de wapens in te leveren, zouden bijkomende middelen moeten worden vrijgemaakt om de wapens af te kopen.

De heer Galand maakt zich zorgen over de situatie in Bukavu. Er is daar een reëel risico voor explosie. Weet minister Michel wie er achter de RDC zit ?

Verder heeft hij bedenkingen bij de decentralisering. Hij vraagt dat in dat om dat doel te bereiken, rekening moet worden gehouden met de reële noden van de bevolking. Op dit ogenblik gaat het te veel over een bureaucratisch schema, waarbij de EU veel te aarzelend optreedt.

De minister antwoordt dat de Rwandezen zich hebben teruggetrokken, maar dat een zeker aantal op het terrein nog in sluimerende toestand blijven. Ze zijn niet allemaal medewerkend, en een aantal onder hen zijn ontstemd.

De toestand in Bukavu blijft onrustwekkend. De volkstelling wordt door RCD-Goma misbruikt om het normaliseringsproces te vertragen..

Wat de decentralisatie betreft, deelt hij de mening van de heer Galand. Men moet snel te werk gaan. De sommen zijn beschikbaar, maar worden in Kinshasa geblokkeerd op het niveau van de generale staf.

Wat dat betreft heeft hij ook een geschil met de Europees commissaris Paul Nielsen, die enkel een theoretisch beeld heeft van de situatie. Hij schijnt niet de hoogdringendheid van de situatie te beseffen. Daartegenover is de opvatting van Chris Patterson veel gelijkloper met deze van de minister.

De heer Hostekint herinnert aan de historische en morele verantwoordelijkheid die België heeft ten aanzien van haar oud-kolonies;

Deze 3 landen hebben inmiddels een enorme bilaterale en multilaterale schuld opgebouwd. Overweegt België op een of andere manier deze schuld kwijt te schelden ?

Is het niet beter de hulp aan deze landen op kleinschalige manier te laten verlopen i.p.v. met megaprojecten ? Hij denkt daarbij aan onderwijs, landbouw, bestrijding van AIDS, enz.

Anderzijds zijn de gewesten en gemeenschappen bevoegd geworden voor ontwikkelingssamenwerking. Overweegt de regering niet de hele ontwikkelingssamenwerking te defederaliseren ?

Wat de militaire hulp betreft, is er weer een engagement in Congo. Houdt de regering wel rekening met de aanbevelingen van de Rwanda-commissie ? Zijn de para's in dat opzicht de meest geschikte eenheid ? Wat is overigens de visie van de regering op de Belgische militaire aanwezigheid in Centraal Afrika ?

Mevrouw de Bethune komt terug op de schuldkwijtschelding. Moet dat bilateraal of multilateraal gebeuren ?

Wat de militaire opleiding betreft stelt ze vast dat die samenwerking deze zomer afloopt. Wat met de continuïteit en de follow-up, vooral gezien in het raam van de politie-en legermacht ? Ze vindt een ondersteuning en begeleiding in dat opzicht noodzakelijk.

Tenslotte is er de noodzaak aan een goed bestuur. Hoe wordt het democratiseringsproces begeleid in dat opzicht ?

Ze doet een oproep om opnieuw te investeren. Wat met een investeringscode, en het vastleggen van goede internationale handelsbetrekkingen in een gedragscode ?

Mme Durant constate que la démilitarisation et la démobilisation est en cours. Selon ce qui a été dit, 10% seront repris dans l'armée régulière. Que se passera-t-il avec les autres ?

Fera-t-on quelque chose pour arrêter le pillage des ressources ?

Il y a un problème en ce qui concerne l'accueil des africains en Belgique. Les avatars de quelques citoyens congolais à l'aéroport de Zaventem démontrent qu'il y a encore beaucoup de progrès à faire pour accueillir de façon décente des africains qui viennent en Belgique pour faire du commerce.

Qu'en est-il de la Conférence des Grands Lacs ?

De minister verklaart dat, wat de bilaterale schuld betreft, België reeds veel inspanningen heeft geleverd, en dat dit ten zeerste geapprecieerd wordt door Congo.

Wat de multilaterale schuld betreft, heeft België steeds getracht een kwijtschelding te bepleiten, o;a. op de conferenties van Monterrey en Johannesburg.

Het werd hierbij niet gesteund. Frankrijk bijvoorbeeld, is het daar helemaal niet mee eens. Daardoor staat er geen concreet project op stapel.

België heeft anderzijds steeds gepleit voor het stellen van strikte voorwaarden voor gelijk welke kwijtschelding. Deze slaan op de sociale voorwaarden en de vereiste van een efficiënte staatsheropbouw.

Wat de steun aan kleinschalige projecten betreft, heeft hij bedenkingen. Hoewel hij deze toejuicht, kan men toch niet om de vaststelling heen dat een globale aanpak nodig is die al deze projecten globaal regelt. Een transversale aanpak is nodig. Op het vlak van de aanpak van grote problemen, zoals de hervorming van het gerecht en de administratie zijn versplinterde projecten inefficiënt. België moet kunnen deelnemen aan grote infrastructuurwerken. Zoniet zouden enkel andere landen dat doen. Uiteraard moet dat aan voorwaarden gekoppeld worden

Wat de ontwikkelingshulp betreft die door de gemeenschappen wordt gevoerd, respecteert hij de prioriteiten. Hij vindt bvb; de keuze van Zuid-Afrika door de Vlaamse gemeenschap een goede zaak, omdat goede betrekkingen met dit land strategisch van groot belang zijn. Het is niet voor niets een concentratieland voor de Belgische diplomatie. Zonder Zuid-Afrika kan men geen Afrika-politiek voeren.

Weliswaar hebben de gewesten hun autonomie, maar hij is steeds vragende partij om samen te werken.

Wat de vraag betreft over de militaire opleiding en de duur erven, herinnert hij aan de opdracht waaraan België nu werkt : het gaat om de opleiding van 1 brigade van 3000 man.

Nadien zal geëvalueerd worden of een verderzetting zich opdringt. Maar dat kan alleen op vraag van Congo, en veronderstelt het toekennen van de nodige middelen.

Zowel Congo als de VN waren vragende partij. Indien het project slaagt, is het niet uitgesloten dat andere landen zullen meewerken, zoals Japan, Frankrijk en Canada.

Wat de governance-praktijken betreft, wordt een groep Congo/België opgericht. Deze zal werken rond een investeringscode voor de ondernemingen, om dubbele belasting te vermijden, rond vraag om de natuurlijke rijkdommen te valoriseren voor Congo, het regelen van handelsgeschillen via arbitrage.

Cela le mène à la question du pillage des richesses naturelles. Cette question a fait l'objet d'une entrevue avec M. Kabila. Il n'est pas évident d'élaborer un système de contrôle perfectionné. Il faut tendre vers un mécanisme qui permette de veiller au respect de certaines règles de base.

En ce qui concerne l'accueil des congolais en Belgique, il est nécessaire de constater que si certains ne peuvent entrer, c'est dû au fait qu'ils ne sont pas là conformément aux règles en vigueur.

En ce qui concerne la conférence des Grands Lacs, il n'y a pas encore de consensus sur la forme d'organisation et autres questions essentielles, comme le rapport avec la conférence I Fall, qui est un préambule à la Nepad.

La Nepad perd de l'influence, à son tour, à défaut de projets (dans le domaine de l'infrastructure et la télécommunication).

La Belgique soutient la composition d'I Fall, mais ceci n'est pas nécessairement bien perçu par les Africains.

Mme Durant souhaite qu'il y a un comité du suivi et d'interface qui prévoie une implication plus grande de la Belgique au niveau législatif et exécutif.

Le ministre trouve cette idée intéressante, mais a une interrogation. Pour bien faire, il y a une besoin d'un organe interparlementaire avec les régions, les communauté, la Chambre et le Sénat, qui disposera d'un groupe de suivi du processus.

Il faut donc débattre de la matière, entre autres sur la prévention des conflits

Soixante pour cent de ces budgets vont à l'Afrique centrale, dont les 3 anciennes colonies, ainsi que l'Ouganda et l'Angola.

Il faut assurer la continuité, avec une structure qui englobe des personnes qui se sont concertés, et non seulement avec des parlementaires;

Il s'agit d'une action de très grande envergure, alors qu'il n'y a toujours pas de contrôle du territoire;

Ce processus devra être en outre assorti de l'aide d'une pléiade de fonctionnaires.

M. Galand a le sentiment que la Belgique ne peut assumer pleinement ces missions, et demande qu'elle joue pleinement son rôle de leadership dans la coordination, ce qui permettra d'aboutir;

Le ministre indique qu'on ne sait pas faire plus. La Banque mondiale a conçu les DDDR.

L'armée est passée de 300.000 à 120.000 (ce qui demeure impressionnant).

Les Africains font confiance au processus tel qu'il se déroule. Ils sont présents sans être hyperactifs, et sont plutôt attentistes.

C'est pourquoi une certaine pression a été exercée sur M. Kagame.